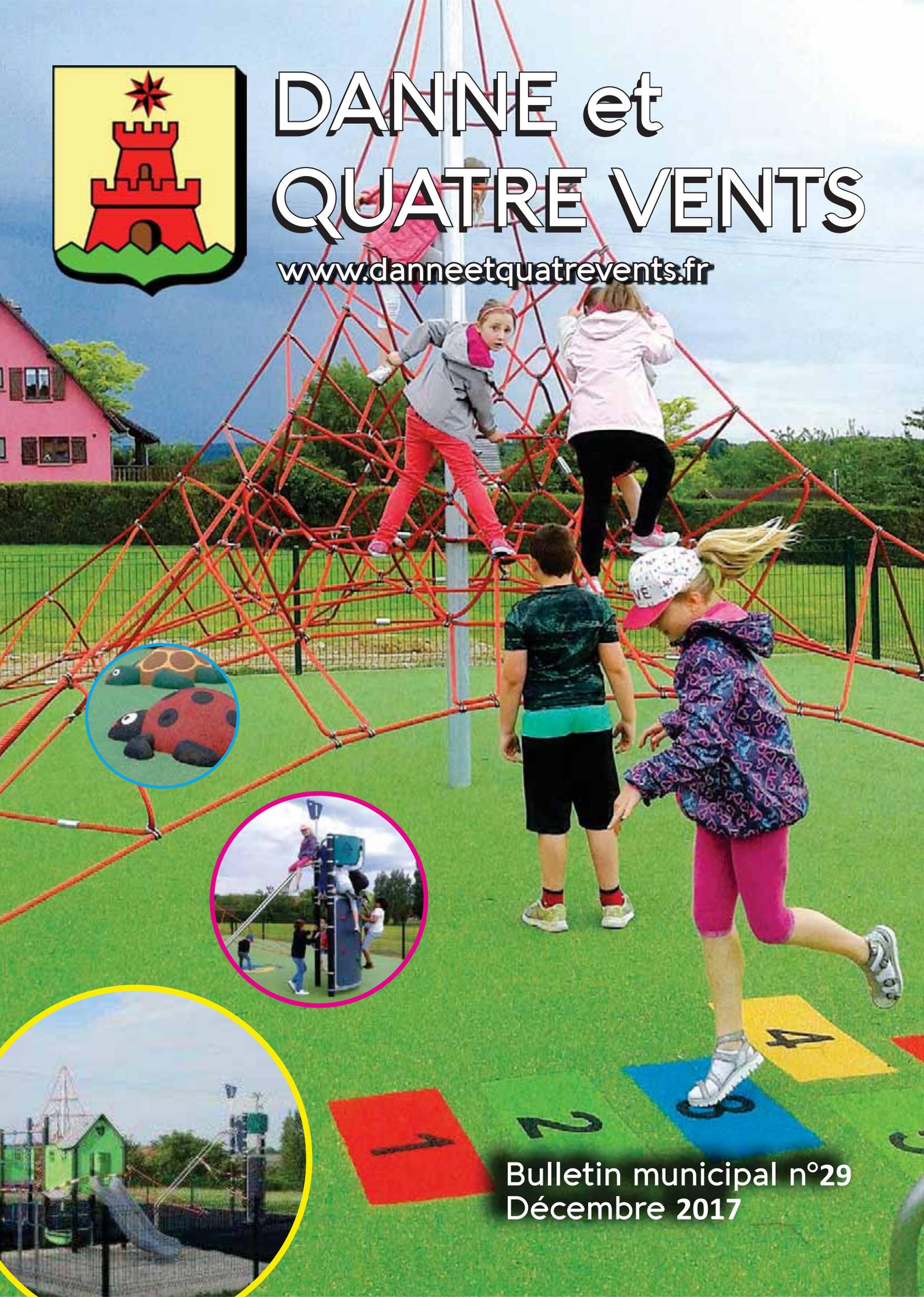




DANNE et QUATRE VENTS

www.danneetquatrevents.fr



Bulletin municipal n°29
Décembre 2017

Sommaire

Le Mot du Maire	page 3
L'Etat civil	page 4
Les Travaux à travers le village	page 5
Visite de la Station des eaux usées du Bassin de l'Ehn	page 7
Les Finances de la Commune	page 8
Des Projets pour notre village	page 10
Cérémonie du 11 novembre	page 11
Journée de travail bénévole dans la commune	page 12
Nettoyage dans la commune	page 13
Arrêté municipal	page 14
Les Brioches de l'Amitié	page 15
Mieux vivre ensemble	page 15
Remise des médailles du 24 février 2017	page 16
Fête des Aînés	page 17
Notre doyen, Jean Danner	page 17
Maisons fleuries	page 18
Les Sapeurs-Pompiers	page 20
La Vie de l'école	page 22
La Mise en place du Périscolaire	page 26
Le Périscolaire	page 28
La Société des Arboriculteurs	page 30
L'Association Sportive	page 32
La Chorale Chantadanne	page 35
Le Comité de Gestion de l'Espace Culturel	page 37
Sport Loisirs Club - SLC	page 38
Le Club de l'Amitié	page 39
Touguézeur	page 40
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	page 42
Des habitants qui pratiquent un sport hors du village	page 44
Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg	page 46
Agenda 2018	page 47

Chère Danne-Ventoise, cher Danne-Ventois,

Le temps passe et les années filent. Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler. Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances. Hélas, les difficultés économiques et sociales seront encore bien présentes en 2018.

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous en début d'année. C'est l'occasion de faire le bilan de l'année passée et d'annoncer les futurs projets qui seront de plus en plus difficiles à réaliser suite aux transferts de compétences, aux baisses de dotations, à la diminution voire à la suppression des subventions, à la probable perte de la part communale de la taxe d'habitation, à l'affaiblissement de l'échelon communal...

En attendant, on ne peut qu'espérer que le gouvernement infléchisse sa position dans le domaine de la loi NOTRE qui favorise les intercommunalités et les métropoles au détriment du monde rural.

Au fil de ce bulletin, vous découvrirez en détail les actions réalisées en 2017. Néanmoins, je tenais à vous parler de deux moments forts de cette année :

- Je veux sincèrement saluer la richesse de cette 1^{ère} journée citoyenne le 8 avril 2017 à Danne et Quatre Vents qui a mobilisé, et j'en suis particulièrement heureux, 28 Danne-Ventouses et Danne-Ventois. Ce coup d'essai est un coup de maître et l'enthousiasme que vous avez manifesté pour cette initiative est une juste récompense pour l'adjoint Jacky QUIRIN qui s'est investi pour la préparation de cette opération. J'en profite pour remercier l'ensemble des élus et l'employé communal qui ont fait de cette journée une réussite. Et surtout, je veux adresser à l'ensemble des participants mes chaleureuses félicitations pour leur engagement dans cette action pour leur sens civique et leur volonté de contribuer ensemble à améliorer notre espace collectif.

Je vous donne rendez-vous au printemps prochain encore plus nombreux pour renouveler l'opération pour participer à la vie communale autour des valeurs qui nous rapprochent : la solidarité, la convivialité et la rencontre.

- La mise en place en septembre d'un accueil périscolaire qui répond à un réel besoin des familles. Opération qui nous a obligé à créer un poste de directrice qui a été confié à Madame Morgane FRELIGER. Bienvenue à elle. Le personnel enseignant et la directrice du périscolaire travaillent en partenariat depuis la rentrée scolaire, de suite une bonne entente s'est établie.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, ainsi qu'aux 8 nouveaux nés et féliciter les 3 couples qui se sont unis dans notre mairie.

Ceci prouve que notre commune est toujours plus attractive, accueillante et qu'il y fait bon vivre.

Le 2 août, nous avons eu l'honneur et la joie de fêter les 100 ans de Monsieur Jean-

Louis DANNER, ancien habitant de notre commune qui est à la maison de retraite de Sarre-Union depuis quelques années. Nous lui souhaitons encore de vivre de nombreuses années.

Le 24 février, Madame Béatrice BLONDEL, Sous-préfète de SARREBOURG, a présidé la cérémonie de remise de médailles et de diplômes à Madame Francine JACOB et Monsieur Jean-Jacques QUIRIN. Il s'agit là d'une bien belle récompense pour marquer leur parcours, leur dynamisme et leur motivation sans faille dont ils font preuve depuis de nombreuses années.

L'année 2017 s'est achevée avec ses joies et ses peines et notre commune a aussi connu son lot de tristesse avec 8 décès qui sont venus endeuiller des familles. Je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés dans l'année écoulée, pour ceux qui ont des problèmes de santé, pour tous ceux qui souffrent et qui sont dans la peine.

Enfin, je tiens à remercier le personnel communal qui œuvre toute l'année pour notre commune, les membres de la commission du fleurissement, les bénévoles des associations qui animent la commune et contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Merci également au personnel enseignant, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux qui prennent à cœur leur fonction par leur présence assidue.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite pour 2018 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite dans vos projets.

J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Jean-Luc JACOB,
Maire.



L'Etat Civil 2017 *(arrêté au 21.11.17)*



Naissances

- BAE Maxence né le 08.12.2016 (6 Rue de la Fontaine)
- KHERBACHE Romann né le 12.12.2016 (30 Rue des Saules)
- MARTIN Clémence née le 22.02.2017 (17 Rue des Saules)
- VAN LOO Edouard né le 14.03.2017 (1 Rue des Saules)
- BECKERICH Lou née le 24.04.2017 (41 Grand'Rue)
- NEI CHARLIER Charlie née le 13.05.2017 (13 Rue du Château)
- AUER Camille née le 01.07.2017 (3 Rue des Saules)
- THOMAS Amélia Marie née le 21.07.2017 (95 Grand'Rue)
- GARCIA-MIGUEL Nino né le 12.10.2017 (81 Grand'Rue)
- FECK Mïa née le 24.10.2017 (22 Rue du Château)

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

- Grégory DESJARDINS et Aurélie LEININGER le 8 juillet
- Pierre HEYMES et Elodie WEINSANDO le 15 juillet
- Jacques LOCKS et Mélanie ROMER le 4 novembre

Beaucoup de bonheur aux jeunes mariés.



Décès



- Aloyse SCHEFFLER (83 ans), décédé le 29.11.2016 (2 rue du Presbytère)
- Roger BAUMANN (81 ans), décédé le 08.01.2017 (24 rue du château)
- Lucie BECKER veuve HELLER (92 ans), décédée le 13.01.2017 (25 Grand'Rue)
- Clotilde SCHUTZ veuve HELLER (90 ans), décédée le 10.04.2017 (32 Grand'Rue)
- Yvonne DUBOIS veuve HUBER (86 ans), décédée le 25.08.2017 (19 rue de l'église)
- Gérard CANTIN (77 ans), décédé le 30.08.2017 (10 route de bonne Fontaine)
- Marguerite LAUCH veuve JACOB (86 ans) décédée le 12.11.2017 (Maison de retraite à Phalsbourg).
- Annick LAMBOLEY épouse SCHULER (75 ans) décédée le 18.11.2017 (1 Grand'Rue)

Nous renouvelons toutes nos condoléances aux familles.

Inscription en Mairie

Nous vous rappelons que l'inscription en Mairie est obligatoire dans les trois départements d'Alsace-Moselle conformément aux trois ordonnances des 15, 16 et 18 juin 1883, prises par les Présidents des trois districts concernés pendant l'annexion allemande.

Inscription sur les Listes Electorales

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (sauf pour les jeunes atteignant leur majorité et ayant effectué le recensement militaire) ; elle relève d'une démarche volontaire.

Tous les nouveaux habitants, ainsi que les plus anciens qui auraient «oublié» de s'inscrire peuvent se présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de procéder à leur inscription avant le 31 décembre 2017 (délai de rigueur). Une permanence exceptionnelle sera assurée en mairie le samedi 30 décembre 2017 de 8h00 à 10h00.



Les Travaux à travers le village...

COUR DE L'ECOLE

Le corps enseignant et les parents d'élèves des vingt dernières années en rêvaient et nous relançaient régulièrement. Combien d'enfants se sont pris les pieds dans les trous et les irrégularités du revêtement de la cour ? A chaque fois la réponse était la même : Rassurez-vous, on y songe. Mais il y avait tant d'autres investissements, toujours qualifiés d'encore plus prioritaires ... ! Cette fois-ci aura été la bonne et les enfants ont découvert une nouvelle cour complètement rénovée lors de leur rentrée d'automne.

Le revêtement était ancien, avait été réparé en nombre d'endroits, mais il avait surtout été abimé par les racines des deux beaux tilleuls qui avaient fièrement ombragé la cour. Nous avons opté, avec sagesse, de ne plus y replanter d'arbres afin de ne plus générer cet inconvénient.

Les devis de plusieurs entreprises ont été collectés dès le début de l'année et nous voulions avoir la certitude



de pouvoir les réaliser pendant les vacances estivales. Les travaux ont consisté à réaliser un nouvel enrobage, mais aussi reconstituer les fosses et de nouveaux écoulements d'eau avec grilles. Plusieurs canalisations ont dû être refaites suite à leur éclatement du fait de racines trop envahissantes. Dans les mêmes temps, d'autres travaux ont été réalisés tels que :

- pose de gaine électrique vers le portail et la maternelle,
- pose d'un nouveau regard, nouvelle grille et prolongement de l'assainissement vers le jardin (1.170 m² de macadam étaient à décaper et à enlever),
- pose de nouvelles bordures et réfection partielle des trottoirs

alentours. Le nouveau revêtement a été posé sur 1.020 m² avec beaucoup de coins et de recoins nécessitant beaucoup d'interventions manuelles. Ces travaux s'élèvent à 57.568€ TTC et bénéficieront d'une subvention DETR à 50% sur le HT et d'une subvention du sénateur GROSDIDIER de 3.000€.

IMPORTANT : Notez bien que, depuis la fin de ces travaux, l'accès de la Mairie ne s'effectue plus en venant de la cour. On accède à présent depuis le nouveau portillon créé depuis la Place de la Mairie côté OUEST.

Pour la sécurité des enfants, la cour de l'école a été séparée de l'accès à la mairie par la mise en place de clôture et portillons.



La Municipalité a profité de ces travaux pour poser un revêtement au jardin des Roses afin de faciliter l'accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.



Les Travaux à travers le village...

ATELIER MUNICIPAL

Après la réalisation du chantier de la cour d'école nous avons fait procéder au retrait de la toiture en fibre-ciment de l'atelier municipal et avons remplacé la toiture par des tuiles mécaniques. Nous bénéficions d'une subvention de 40% du HT sur la somme de 6.190€ TTC.



PORTES ET FENETRES de L'ECOLE-MAIRIE

Les fenêtres présentait de grands signes de faiblesse et surtout d'étanchéité. Nous avons donc procédé fin octobre-début novembre au remplacement d'une quarantaine de fenêtres en PVC de ce bâtiment ainsi que de 4 portes. Le changement des grandes portes à l'avant de la mairie nous a toutefois posé un cas de conscience : c'étaient de belles portes en bois qui faisaient partie du patrimoine historique de ce bâtiment. Monsieur Roland GESCHWIND, maire honoraire, y avait passé des journées de travail pour les rénover et les repeindre il y a quelques années.

Mais il fallait se rendre à la raison : si le bon aspect esthétique était indéniable, l'étanchéité en était devenue catastrophique et le froid pénétrait jusque dans le bureau de la mairie. Nous avons aussi isolé la cave et l'avons équipée d'une VMC.

Ces travaux s'élèvent à 53.571€ TTC subventionné par la FSIL à hauteur de 40% sur le HT et d'une prime énergie de 1.284€.

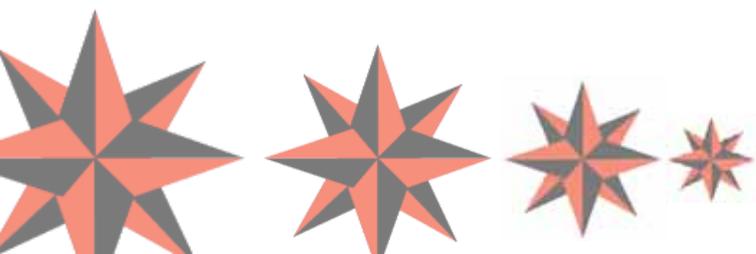


ESPACE CULTUREL

Des stores ont été installés en toute fin d'année 2016 en l'Espace Culturel. Leur coût est de 3.302€ HT soit 3.962€ TTC.

La sonorisation a été modifiée suite à un sinistre associatif : le coût en était de 2.474€, mais l'assurance de l'association a participé à hauteur de 1.610€.

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau meuble-sono pour éviter le déplacement de la table de mixage.



AIRE DE JEUX

Après plusieurs semaines de travaux, l'aire de jeux a ouvert ses portes en mai 2017 pour le plus grand bonheur de son jeune public et des familles. Ce nouvel équipement représente un coût de 78 000€ dont 13 000€ ont été subventionnés par le Conseil régional du Grand Est (20 % sur le HT).

Son taux de fréquentation fait plaisir à voir ! Prenons-en soin et gardons-la propre.



Visite de la station de traitement des eaux usées du bassin de l'Ehn

Le 2 octobre, une délégation du Conseil Municipal s'est rendue à la station de traitement des eaux usées et du jus de choucroute située entre Krautergersheim et Meistratzheim.

La particularité de cette station à la pointe de la technologie est non seulement de traiter les eaux usées de 11 communes et le jus de choucroute mais également de créer de l'énergie grâce à un système de méthanisation.

Le biogaz issu de ces traitements, est utilisé de deux façons :

La première directement pour chauffer l'ensemble des bâtiments et faire fonctionner certains équipements de traitement.

Et la deuxième consiste à le transformer en eau chaude et en électricité.

Voici quelques chiffres :

- 8 millions de m³ d'eau traités par an.
- 1420 tonnes de boues sèches par an.
- 300 m³ de jus de choucroute traités par jour (en jour de pointe) polluant comme 140 000 habitants.
- 800 000 kw/h d'électricité produite par an.
- 25 000 m³ d'air désodorisé par heure (pour éviter les mauvaises odeurs).
- 40 analyses d'échantillons par jour (en laboratoire) et en automatique au cours des différentes étapes de traitement.

Le coût de cette station a été de 23 850 000 € hors taxes.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe de la station qui nous a réservé un très bon accueil et un moment très enrichissant.

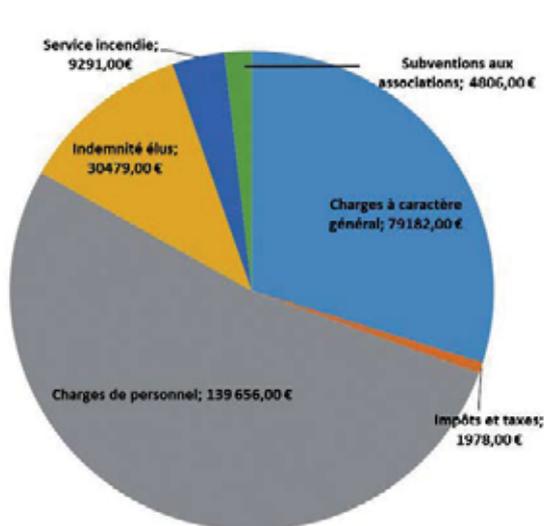


Les Finances de la Commune

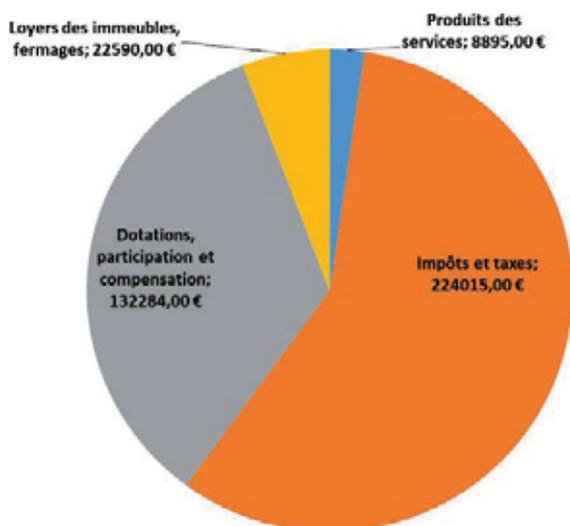
(Les chiffres arrêtés à la date du 18 octobre et estimés du 19 octobre au 31 décembre)

Le Fonctionnement

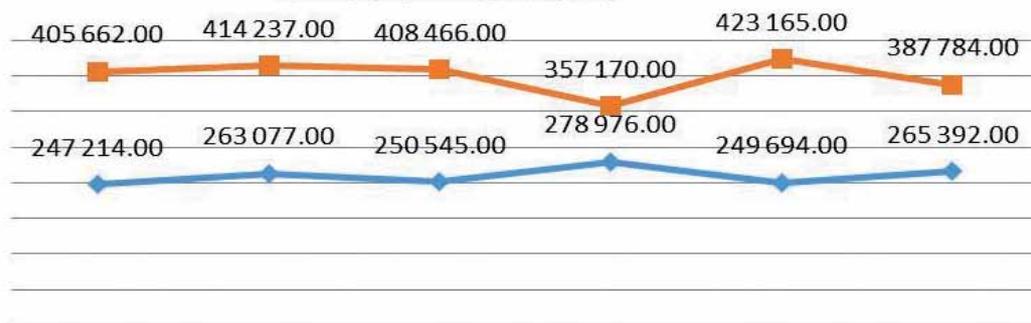
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement

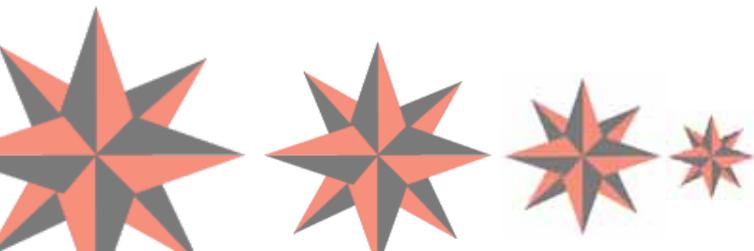


	2012	2013	2014	2015	2016	2017
—◆— Dépenses	247 214,00	263 077,00	250 545,00	278 976,00	249 694,00	265 392,00
—■— Recettes	405 662,00	414 237,00	408 466,00	357 170,00	423 165,00	387 784,00

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

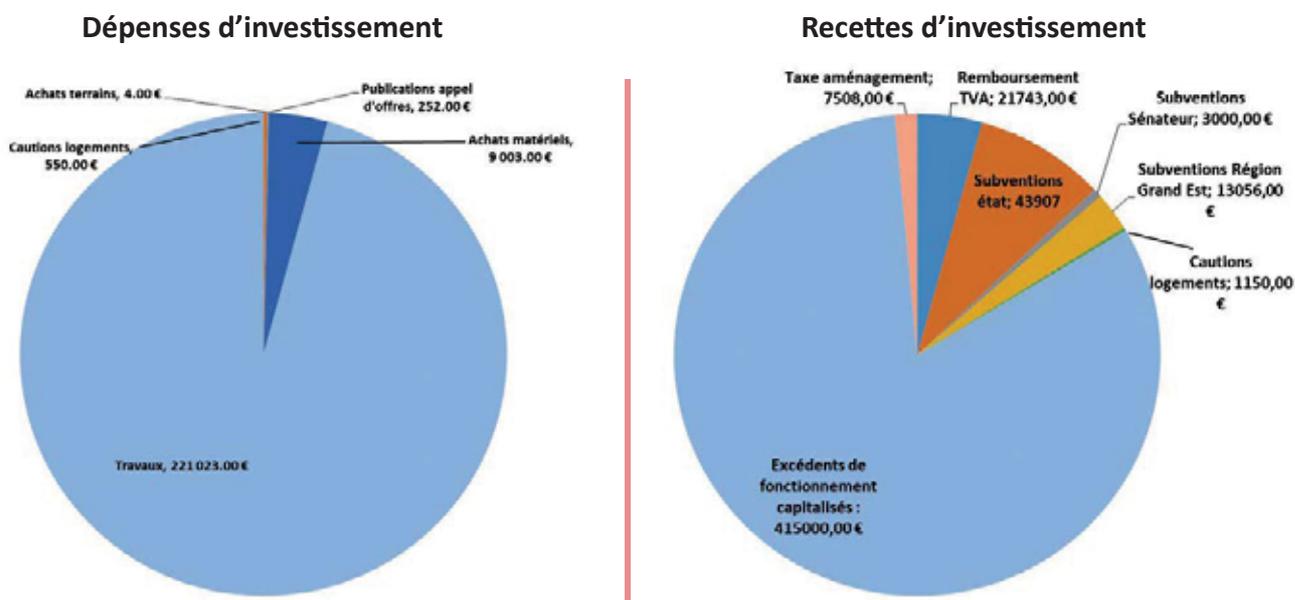
Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, le fonctionnement de l'école, l'éclairage des rues, les subventions versées, les salaires du personnel municipal, les indemnités versées aux élus et les intérêts des emprunts à payer. Cette année, et les années à venir vous verrez des sommes supplémentaires apparaître en dépenses de fonctionnement correspondant aux frais de fonctionnement du périscolaire.

Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux. Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat, des loyers et fermages.

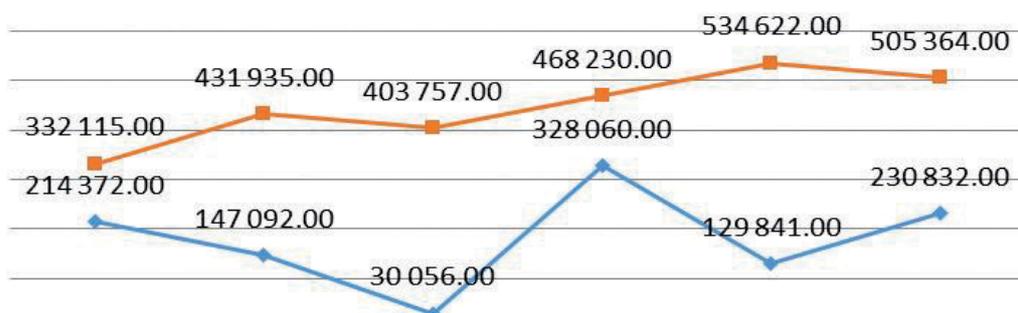


Les Finances de la Commune

L'Investissement



Evolution des dépenses et recettes d'investissement



	2012	2013	2014	2015	2016	2017
—●— Dépenses	214 372,00	147 092,00	30 056,00	328 060,00	129 841,00	230 832,00
—■— Recettes	332 115,00	431 935,00	403 757,00	468 230,00	534 622,00	505 364,00

Les gros travaux d'investissement de la commune au courant de l'année 2017 sont les suivants :

- la réalisation d'une aire de jeux
- le changement de fenêtres et portes du bâtiment Mairie Ecoles élémentaires
- la réfection de la cour de l'école avec mise en place de clôtures et portillons
- désamiantage et la nouvelle couverture du toit du local de l'ouvrier communal
- l'achat d'un ordinateur pour la mairie + logiciels (l'ancien a été installé au périscolaire)
- l'achat d'imprimantes pour les écoles
- la mise en place de stores à l'école maternelle
- l'achat d'un pare-ballons au city stade
- le changement de la sonorisation à l'Espace Culturel suite à un sinistre + meuble pour la nouvelle sonorisation
- l'achat de mobilier pour le périscolaire

Les recettes sont constituées des subventions (aire de jeux, changement des ouvertures, cour de l'école, toit du local de l'ouvrier communal), de la récupération de la TVA sur les travaux de l'année 2016 et du virement de la section de fonctionnement.



Des Projets pour notre village...

Les entreprises retenues pour l'aménagement de la rue du Roth sont :



•La société KARCHER de DRULINGEN pour les travaux de voirie et de réseaux humides pour un montant de 216 418,00 € HT, soit un TTC de 259 701,60 €.

•La société EST RÉSEAUX de PHALSBOURG pour les travaux de réseaux secs, pour un montant de 121 478,50 € HT, soit un TTC de 145 774,20 €.

La subvention AMITER accordée par le Conseil Départemental est de 50 000,00 €. Les travaux devraient débuter fin d'année ou en début d'année 2018.

Interphone audio-vidéo

Il a été décidé de mettre en place un interphone audio-vidéo à la porte d'entrée de la Mairie et du portail à l'entrée des écoles devant desservir les écoles élémentaires et maternelle.

Ce système permettra de renforcer la sécurité de l'ensemble des bâtiments. Un dossier de subvention a été déposé en octobre 2016, puis redéposé en février 2017 pour ces travaux. Les services du Ministère de l'Intérieur nous ont alerté sur le contexte budgétaire très contraint auquel ils sont confrontés. Cette situation les a conduits à effectuer une sélection très drastique des demandes afin de financer en priorité les projets situés en Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP).

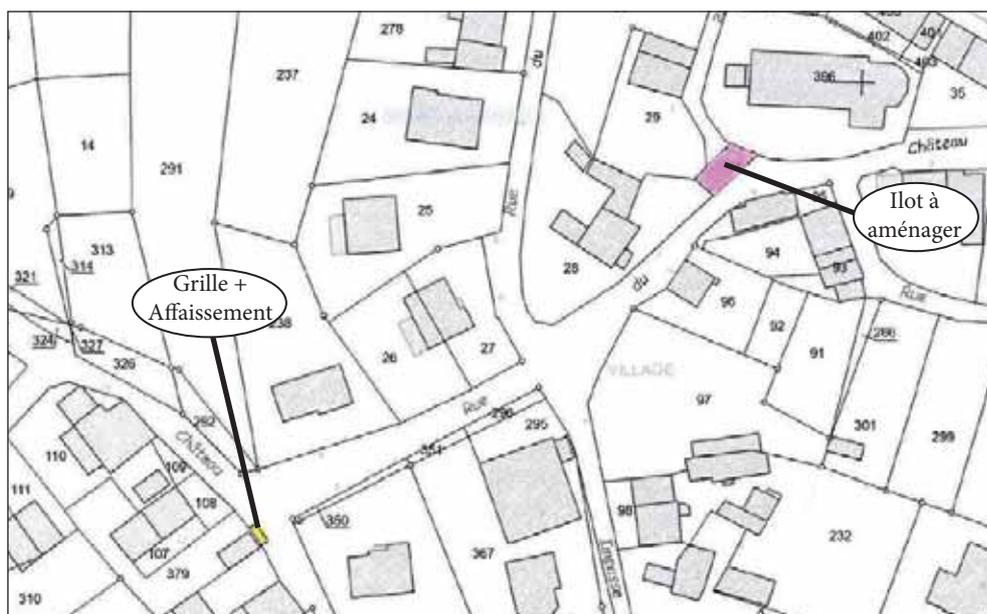


Travaux rue du Château

Aménagement d'un îlot et remise en état d'une grille de captage dû à un affaissement de route (voir plan ci-contre).

Voiture communale

L'actuelle voiture communale doit passer au contrôle technique en septembre 2018. Etant donné l'âge et le degré de vétusté du véhicule, il faudra sans doute en acheter un nouveau.



Presbytère

Certaines lattes du toit du Presbytère sont pourries, le remplacement de celles-ci devraient se réaliser au courant de l'année 2018.



Des Projets pour notre village...

Piste cyclable

Il est projeté la mise en place d'une piste cyclable reliant la Commune de DANNE ET QUATRE VENTS à PHALSBOURG. Il est impératif d'acquérir du terrain le long de la route nationale existante pour que ce projet puisse aboutir.

Si ce projet voit le jour, il devrait se faire en partenariat avec la commune de PHALSBOURG et la Communauté des Communes du Pays de PHALSBOURG.



Cérémonie commémorative du 11 novembre

Fidèles, les Danne-Ventois étaient présents le 11 novembre, devant le Monument aux Morts, pour commémorer l'Armistice de 1918 et le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la Paix.

Après le discours d'hommage de M. le Maire et le dépôt de la traditionnelle gerbe, les enfants, sous la direction de Mme Locatelli, ont entonné avec entrain le chant « Enfants de Paix ».

Le vin d'honneur servi ensuite à l'Espace Culturel «Porte de Moselle» a été un moment de convivialité et d'échanges très apprécié par les personnes présentes.



Journée de travail bénévole à la commune

Le samedi 8 avril, à l'initiative du conseil municipal, une matinée de travail a été proposée aux « Danne-Ventois ». Ainsi, près de 28 habitants ont participé bénévolement aux différents chantiers pensés, préparés et encadrés par les membres du conseil municipal.

Les groupes ont rapidement été constitués puis se sont dispersés à travers tout le village pour accomplir des tâches très variées.

L'équipe chargée du nettoyage des bords de la route départementale sur notre ban communal et jusqu'au parking de l'ancien hôtel «Aux Quatre Vents» a eu beaucoup à faire pour réparer l'incivilité des automobilistes. Mais pour combien de temps ?



Dans un cadre nettement plus bucolique, une autre équipe a poursuivi la mise en valeur d'un lieu remarquable du village : la roseraie.

Rue des Saules : décaissage d'une terre lourde et compacte et manutention de gros galets. Ici, le groupe des bénévoles a bien transpiré. Les massifs qui avaient été abandonnés aux herbes folles ont été remplacés par des parterres de galets, mettant du même coup en valeur les arbres fruitiers qui bordent la placette.

Un autre groupe a œuvré à divers endroits du village pour débroussailler talus et bas-côtés.

À l'Espace Culturel, plusieurs groupes s'entrecroisaient dans une joyeuse effervescence : à l'entretien des abords, se rajoutait le désherbage au combien

laborieux du terrain de pétanque. Légèrement découragée par la prolifération des pissenlits et autres mauvaises herbes à racines coriaces, l'équipe des deux bénévoles s'est vue progressivement renforcée par ceux qui avaient terminé ailleurs. Le meilleur entretien de ce terrain serait une utilisation régulière de celui-ci. Avis aux amateurs de boules !



Un groupe de maçons (c'était là une affaire de spécialistes !) a travaillé assidûment à la mise en place de soubassements en béton pour installer deux bancs à proximité de la salle.

À l'intérieur, une petite équipe a pris en charge le nettoyage de quelques endroits ordinairement inaccessibles à la femme de ménage : les murs derrière les fours (qu'il fallait déplacer) et les lampes de la salle (accessibles uniquement avec un échafaudage).

Sur les coups de midi, les bénévoles se sont retrouvés dans la cour de l'école. Le Maire a chaleureusement remercié tous les participants en les invitant à la collation offerte par l'équipe municipale.

Pour tous, cette matinée a été l'occasion de se revoir, de partager un bon moment et de participer à une œuvre utile, sentiment accentué par un soleil radieux de printemps.

Dans un deuxième temps, le 24 juillet, des bénévoles, les membres du Conseil Municipal et certains de leurs conjoints se sont réunis pour une journée de nettoyage et de taille des espaces verts situés Place de la Mairie et aux alentours du bâtiment Mairie-Ecole.



Un travail réalisé dans la bonne humeur et dans un esprit de service. Il y en a eu pour plusieurs heures et le broyeur de déchets a été fortement sollicité.

Merci à eux !



Le Nettoyage dans la commune

L'entretien courant, le nettoyage, la tonte des pelouses et le désherbage sont le lot de chaque Municipalité. Notre commune a opté depuis plusieurs années pour le désherbage sans produit chimique, qui prend un peu plus de temps...

Compte tenu des nouvelles dispositions légales interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires, des techniques alternatives (utilisation d'un brûleur à gaz acheté au courant de l'été 2017, etc ...) ont été mises en œuvre par la commune. Elles sont plus respectueuses de l'environnement mais les résultats obtenus sont moins flagrants qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires, et plus consommatrices de main d'œuvre.

Les espaces publics sont certes à la charge de la collectivité et nous tâchons d'y accorder toute l'attention nécessaire, mais nous tenons à remercier tous les particuliers qui, au-delà des strictes limites de leur propriété, contribuent à la propreté et à la beauté de notre petit village. Il y a lieu de prendre des mesures pour veiller au maintien de la propreté de notre village, c'est pourquoi nous demandons à chaque habitant de la commune de participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, et ceci en toutes saisons.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, car l'emploi des produits phytosanitaires (désherbant,...) est interdit sur le domaine public. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit. L'entretien des trottoirs par temps de neige et de verglas est le moyen le plus efficace de prémunir les habitants contre les risques d'accidents.

En vertu de l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer «le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique», notamment en ce qui concerne «la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement (...)».

En vertu de ses pouvoirs de police, un arrêté municipal a été pris concernant le nettoyage des trottoirs et caniveaux (voir page 14).

La Municipalité vous remercie d'avance pour votre participation au nettoyage et au maintien de la propreté du village.



Journée de nettoyage et d'entretien des espaces verts à proximité de la mairie



Nettoyage des trottoirs et caniveaux

République Française
Département de la Moselle

Commune de

DANNE-ET-QUATRE VENTS



Arrêté municipal

N° 41/2017

Arrêté municipal prescrivant le balayage

Le Maire de la Commune de DANNE-ET-QUATRE VENTS,

VU les articles L.2542-3, L2542-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article R.610-5 du Code Pénal ;

VU l'article 99-1 du Règlement Sanitaire Départemental ;

CONSIDÉRANT que l'entretien des voies et espaces publics est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté ;

CONSIDÉRANT que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1^{er} : Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de DANNE ET QUATRE VENTS. Chaque propriétaire d'immeuble (son représentant ou son locataire) est tenu de balayer au droit de son immeuble bâti et non bâti, depuis la limite séparative, sur une largeur égale à celle du trottoir, lorsqu'il en existe un, et jusqu'au caniveau lorsqu'il n'existe pas de trottoir. Outre cet entretien, chaque propriétaire (son représentant ou son locataire) devra arracher l'herbe qui croit sur les trottoirs au droit de sa propriété.

Article 2 : Les produits de balayage devront être mis en sacs et éliminés de la même manière que les déchets ménagers.

Article 3 : Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Article 4 : Ce balayage devra être réalisé tous les 8 jours.

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de PHALSBOURG
- Madame la Sous-Préfète de SARREBOURG
Et affiché à la Mairie.

Fait à DANNE-ET-QUATRE VENTS, le 21 novembre 2017

Le Maire

Jean-Luc JACOB



Brioche de l'Amitié



La vente des brioches de l'amitié au profit de l'APEI de Sarrebourg a permis de récolter, lors des journées départementales les 6 et 7 octobre, la somme de 751.61€, reversée au profit de l'association.
Un grand merci aux généreux donateurs.

Mieux vivre ensemble

Suite aux remarques récurrentes de nos administrés, il nous semble important de rappeler certaines règles simples de bonnes conduites à tenir pour mieux vivre ensemble.

Le Bruit

Encore trop souvent des plaintes de bruits de voisinages, travaux, jardinages sont rapportées en Mairie. Une majorité de plainte concerne le non respect de l'interdiction d'activités bruyantes les dimanches et jours fériés.

Ci-dessous un rappel des horaires autorisés pour les activités bruyantes pris par arrêté municipal :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- Pas de travaux bruyants le dimanche et les jours fériés.



Les Déjections animales (chiens, chevaux, ...)



Régulièrement nous constatons la présence de déjections canines aux abords de la mairie, l'école, aire de jeux, arrêt de bus, etc.

Outre la dégradation de l'image du village, la présence d'excréments revêt une importance de santé publique par la prolifération de germes potentiellement dangereux pour l'homme.

La réglementation précise que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

En conclusion, outre le rappel de ces quelques règles, un peu bon sens, de respect et du dialogue !



La remise des médailles du 24 février 2017

Le 24 février en présence de Béatrice BLONDEL, Sous-Préfète de SARREBOURG-CHÂTEAU-SALINS, de Nicole PIERRARD et Patrick REICHHELD, Conseillers Départementaux, des Adjointes, des membres du Conseil Municipal, des Maires et Adjointes Honoraires, de l'ancien secrétaire de Mairie, des agents communaux et de la famille des médaillés, Monsieur le Maire récompensait l'ancienneté et la qualité des services de deux personnes engagées dans la vie de la commune : Mme Francine JACOB, Adjointe Technique pour 35 années et M. Jean-Jacques QUIRIN, Adjoint au Maire pour 20 années.

Le Maire a sollicité pour cette grande occasion l'intervention de Mme BLONDEL, Sous-Préfète, qui a accepté avec plaisir de remettre les médailles au nom de Monsieur le Préfet de la Moselle, en récompense du service rendu à la collectivité.

Chaque récipiendaire de la médaille d'honneur régionale départementale et communale est récompensé pour sa manière exemplaire de servir. Madame la Sous-Préfète a remis la médaille d'or à Mme Francine JACOB pour ces 35 années passées au service de la commune, puis la médaille d'argent à M. Jacky QUIRIN, Adjoint au Maire. Elle a félicité les récipiendaires méritants pour toutes ces années de travail et de service dans notre commune.

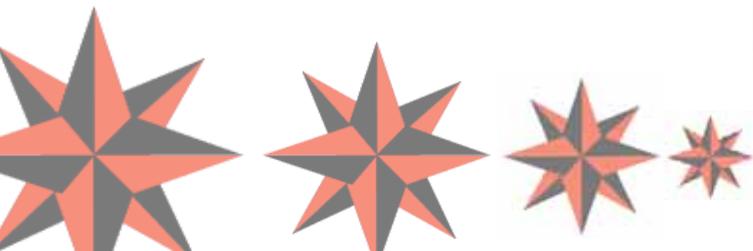
Mme Francine JACOB, est employée dans la commune depuis 1980. Du 1er octobre 1980 et jusqu'au 31 mai 1995 elle était sous convention avec la commune à raison de 44 heures par mois. Du 1er juin 1995 au 31 mai 1996, elle avait un contrat de travail en tant que stagiaire à 20h par semaine et depuis le 1er juin 1996, elle occupe un poste d'Adjointe Technique titulaire à raison de 20h hebdomadaire.

Au cours de sa longue carrière, elle a côtoyé de nombreux Maires, à savoir : M. Ernest GESCHWIND, décédé, M. Eugène BRAUN, décédé, M. Paul KNOFF, M. Roland GESCHWIND, et depuis 2014 M. Jean-Luc JACOB, son mari. Elle a également été amenée à croiser de nombreux enseignants. Elle est employée pour le nettoyage des locaux scolaires et de la Mairie. Le ménage est souvent une tâche ingrate car avec le passage des enfants et des adultes, les locaux sont très vite sales, surtout en période hivernale. Malgré cela, elle a toujours réalisé son travail avec professionnalisme, rigueur, soin du travail bien fait.

M. Jean-Jacques QUIRIN est élu depuis 1995, d'abord en tant que Conseiller Municipal, puis en tant que 3ème Adjoint de 2008 à 2014, et 2ème Adjoint depuis mars 2014.

Au cours de ces 20 années de service, il a côtoyé deux Maires, à savoir M. Paul KNOFF, M. Roland GESCHWIND et depuis 2014, M. Jean-Luc JACOB. Sa seule ambition a été de contribuer à la prospérité de notre commune et au bonheur de la population.

Le Maire le remercie et le félicite à la fois pour sa collaboration régulière et efficace, son assiduité aux réunions du Conseil Municipal, ses interventions toujours très pertinentes. La médaille remise est certes une reconnaissance officielle des services rendus, mais c'est avant tout la preuve la plus éclatante qu'il existe des personnes capables de donner un peu de leur temps pour l'intérêt de leur commune.



La Fête des Aînés

Cette année encore, les anciens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas annuel offert par la municipalité. Le Maire et son équipe accueillent les aînés, ainsi que la doyenne, Mme SCHNEIDER Madeleine.

Le doyen, Père Joseph DELHEYELLE n'a pas pu assister au repas des anciens. Chaque année une délégation municipale se rend à leur domicile. Le Maire a aussi évoqué



les actions menées par l'équipe communale, durant l'année écoulée.

Toute l'après-midi, les convives ont fait preuve d'une gaieté communicative, tout en appréciant le repas de fête concocté par le Chef Arnaud.

Quant à l'animation, elle a été assurée avec beaucoup de talent par l'association « Touguezour ».



Notre doyen, Jean DANNER fête ses 100 ans



Entouré de sa famille, Jean DANNER, né à Bischwiller le 2 Août 1917 d'une maman originaire de Phalsbourg Bois-de-Chênes, a fêté ses 100 ans à l'Ehpad de Sarre-Union. Il était domicilié dans notre commune jusqu'en 2012.

Tout jeune, il était fasciné par l'art de la mécanique, il en a fait plus tard son métier. Il a donc commencé dans la vie active en tant que mécanicien de précision, avant d'occuper un emploi dans une banque jusqu'à sa retraite en 1980.

Il épouse Erika HOENIG le 6 Mars 1943. Il n'aime pas parler de son incorporation de force dans l'armée allemande en 1943. C'est en 1946, qu'il a pu rejoindre son domicile.

De leur union sont nées deux filles, Marie-Louise, épouse BALDENSPERGER domiciliée à Ittenheim, et Evelyne, épouse OST, demeurant à Geuderthaim. Quatre petits-enfants, Mathias, Aline, Cyrille et Benjamin, et neuf arrière-petits-enfants sont venus agrandir les rangs de la famille, pour la plus grande joie de Jean et Erika. Celle-ci avait encore pu tenir dans ses bras le petit dernier, Hugo, avant de décéder le 26 Juillet 2014, à l'âge de 91 ans à l'Ehpad de Sarre-Union, établissement que le couple avait intégré, suite à des problèmes de santé de Madame. Le couple a été marié 71 ans. A l'occasion de cet anniversaire, une délégation municipale de Danne-et-Quatre Vents, conduite par le maire Monsieur JACOB et son adjoint Monsieur QUIRIN, s'est rendue à l'Ehpad, afin de le féliciter et de lui remettre un très beau panier garni.



Maisons fleuries

Cet été, la commission des Maisons Fleuries a sillonné les rues du village pour sélectionner cette fois-ci les maisons avec les façades les plus fleuries.

11 maisons ont été primées et 5 autres ont été retenues pour encouragement.

Voici un petit aperçu de quelques maisons primées :



M. et Mme Marie-Thérèse HELLER, 23 Grand Rue



M. et Mme René DROMMER, 21 Grand Rue



Mme Monique FALHAUBER, 15 rue du Château



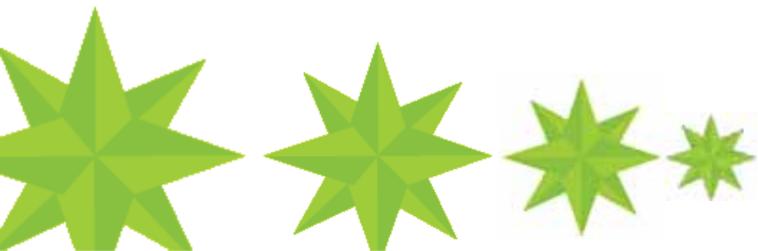
M. et Mme Dany GENTES, 19 rue du Château



M. et Mme Bernard KELLER, 71 Grand Rue



M. et Mme Edouard KUBETAT, 73 Grand Rue



Maisons fleuries



M. et Mme Arsène MADELAINE, 1 rue de Phalsbourg



M. et Mme Gérard SCHEFFLER, 10 rue de l'Eglise



M. et Mme Lucienne SCHMITT, 23 rue de la Fontaine

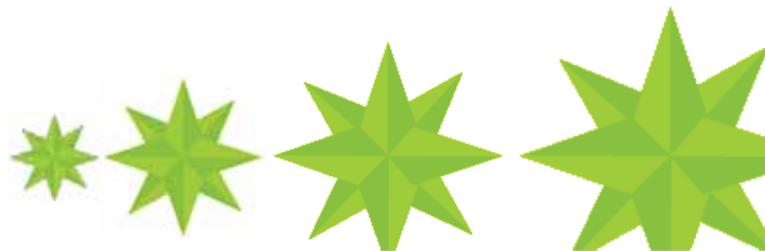


M. Jean-Claude SCHULER, 1 Grand Rue



M. et Mme Albert WALTER, 4 rue du Presbytère

La remise des prix aura lieu lors de
la cérémonie des Voeux du Maire,
programmée le
vendredi 12 janvier 2018.



Les Sapeurs-Pompiers

En 2017, les pompiers du centre sont intervenus 35 fois pour diverses opérations, principalement du secours à personne. D'autre part, nous avons suivi l'ensemble des formations de maintien et de perfectionnement des acquis que ce soit en secourisme ou en incendie, ce qui représente 38h de formation.

A cela s'ajoutent encore les formations de spécialisation telles que la gestion opérationnelle au commandement, le risque chimique, le feu de forêt ou encore le sauvetage déblaiement.

Depuis le 14 octobre, le centre est passé en « gestion individualisée ». Ceci signifie que chaque pompier donne ses disponibilités demi-heure par demi-heure pour chaque journée.

Le véhicule du centre, de type VPI (Véhicule de Première Intervention), ne sera donc engagé que lorsque l'effectif est conforme au règlement opérationnel du SDIS. Par contre, le véhicule pourra être engagé hors de la commune en renfort d'autres centres en cas de besoin.

Comme toutes les années, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise son traditionnel Brûle Sapins, Place de la Mairie. Cette manifestation a pour but de récolter de l'argent qui sera intégralement reversé à l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France (ODP). Ce bénéfice, relativement faible, est complété par l'Amicale pour verser chaque année 500 €.



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Danne et Quatre Vents

Le Président de l'Amicale, Philippe BREGLER vous remercie pour votre participation lors de nos différentes manifestations et pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de la vente de notre calendrier.

Les dates pour l'année à venir:

- Crémation du sapin de Noël : samedi 6 janvier 2018
- Vide Grenier : dimanche 10 juin 2018
- Soirée Harengs : samedi 13 octobre 2018



L'ensemble des pompiers du centre se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le comité.



Les Sapeurs-Pompiers



L'Œuvre des Pupilles est une association à but non lucratif créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET. Elle est reconnue d'utilité publique (décret du 28 janvier 1928) et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Son premier rôle depuis sa création : le traitement des décès en Service Commandé.

Les objectifs de l'ODP:

L'Œuvre des Pupilles a pour but d'assurer la protection morale et matérielle des orphelins et des familles des sapeurs-pompiers civils (professionnels et volontaires) et militaires (Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille, Sécurité civile) décédés en service commandé ou non.

L'association aide aussi les orphelins et familles des personnels administratifs et techniques des services départementaux, ainsi que les nouvelles recrues et les anciens sapeurs-pompiers.

Les actions :

En ce qui concerne les Orphelins, l'Œuvre des Pupilles intervient en deux temps : dès le décès du parent, puis jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Les actions sociales entreprises par l'ODP pour venir en aide aux pupilles et à leur famille sont nombreuses. Au moment du décès, assistance matérielle et morale (rencontre avec un psychothérapeute, réunions de parents et de pupilles).

Tout au long de leur scolarité, l'Œuvre aide les Pupilles à étudier en toute sérénité et à profiter de la vie, en s'éveillant aux autres et en se faisant plaisir :

- Allocations trimestrielles de scolarité
- Étrennes et Primes vacances
- Organisation de séjours de vacances

Enfin, l'ODP intervient pour améliorer le quotidien des pupilles :

- Aide au permis de conduire, au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisirs)
- Soutien pour l'entrée dans la vie active : aides aux apprentis et aux demandeurs d'emplois, prime d'installation...
- Aide pour construire une vie d'adulte, le jour de son mariage ou celui de la naissance d'un premier enfant.

Dans le cadre de Solidarité Famille, l'Œuvre des Pupilles assure une aide ponctuelle auprès des sapeurs-pompiers et des familles en proie à des difficultés financières.

L'Œuvre des Pupilles prend actuellement en charge 1309 enfants de sapeur-pompiers décédés en service commandé.

En 2016, 7 sapeurs-pompiers sont morts en service commandé laissant 9 orphelins.



La Vie de l'école

Année scolaire 2016-2017

Du sport, des rencontres et du rêve

Une «course longue» a été organisée en collaboration avec M. le Maire en octobre 2016 permettant aux élèves des écoles de Danne et Quatre Vents, Phalsbourg, Plaine de Walsch et Métairies Saint-Quirin de se rencontrer. Quel n'a pas été le bonheur des élèves en apprenant qu'ils avaient récolté le maximum de points !

Les élèves de maternelle ont participé à plusieurs rencontres sportives :

- Vendredi 28 avril ils se sont rendus avec enthousiasme à Saint-Jean de Kourtzerode pour la manifestation «Si on jouait ensemble ?»

- Mercredi 17 mai au stade de Sarrebourg, ils ont pris part au Maternathlon. Les petits athlètes «en herbe» se sont dépensés au maximum de leurs capacités. A l'issue de la rencontre, des diplômes de participation leur ont été remis.

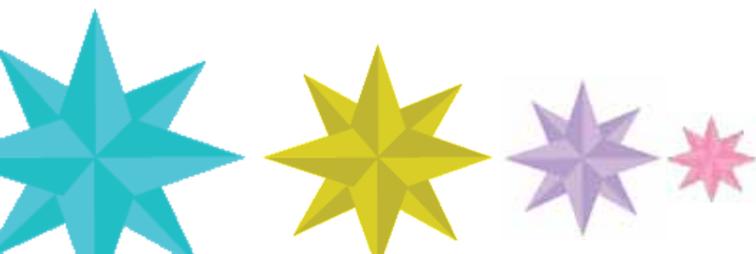
Les CP-CE1 ont participé à une rencontre autour de jeux collectifs et ont reçu leur «permis piéton» à Phalsbourg le 30 juin 2017.

Le 6 juillet 2017, les élèves de cycle 3 ont rencontré leurs correspondants à Plaine de Walsch. Ils ont réalisé un petit tournoi autour de jeux collectifs, et l'après-midi, ils ont fait fonctionner leurs méninges autour de jeux de stratégie.

C'était au-delà de toutes les espérances des élèves, et pourtant, c'est bien arrivé le 20 mars 2017 : du CP au CM2, plus que la tête dans les étoiles, ils ont eu un tête à tête avec Thomas Pesquet qui se trouvait alors dans l'ISS. Ils ont pu lui formuler des questions avant la visioconférence et l'astronaute y a répondu. C'était un moment magique et inoubliable !

De belles sorties scolaires !

Judi 17 novembre, comme chaque année, les élèves de la petite section au CE1 ont été accueillis à l'école maternelle de Trois Maisons pour un spectacle de marionnettes intitulé «Gigote et le dragon» et présenté par la compagnie «les 3 chardons».

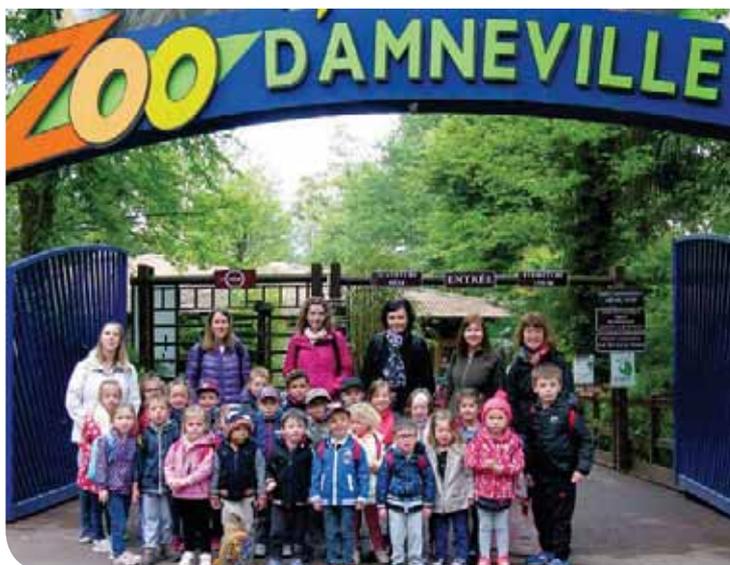


Jeudi 5 décembre, la classe de maternelle et celle du cycle 2 ont pris le bus pour se rendre à la salle des fêtes de Phalsbourg. Ils ont assisté à une projection de courts dessins animés sélectionnés pour une opération cinéma à l'école et intitulé «La chouette entre veille et sommeil».



Sortie au Zoo d'Amnéville

Vendredi 5 mai, les élèves de maternelle ont eu la chance de pouvoir réaliser une très belle sortie au zoo d'Amnéville. Ils ont pu découvrir et admirer les animaux rencontrés en classe dans le cadre de notre thème « carnets de voyage », en particulier ceux des zones polaires (chouette Harfang, ours et loups polaires...) et ceux de la savane africaine (éléphants, girafes, rhinocéros, lions blancs, gorilles...).



Ils ont assisté également à un spectacle consacré aux rapaces et ils ont repris à regret le chemin du retour.

Sortie à Meisenthal

Les élèves du CP au CM2 sont allés voir un film documentaire à Phalsbourg : « sur le chemin de l'école » et sont allés au centre international d'art verrier de Meisenthal.

« Mardi 27 juin, on est allé à la verrerie de Meisenthal. On était très bien accueillis. Il y avait toutes sortes de verres et de couleurs, on a vu comment on fabrique une boule de Noël. Ensuite, nous avons fait plusieurs ateliers :

- L'atelier des petits verriers :

A l'atelier des petits verriers, on peut créer un objet en verre et on peut aussi faire du soufflage. On utilise : une canne, une pince pour tirer le verre, une mailloche qui donne une forme ronde au verre, les ciseaux qui servent à couper le verre chaud. Il faut aussi tremper les outils dans de l'eau.

On a tous essayé de tirer et souffler le verre. C'était super rigolo mais ça paraît facile quand les autres le font, mais quand c'est à notre tour on a plus de mal.

- L'atelier de sablage :

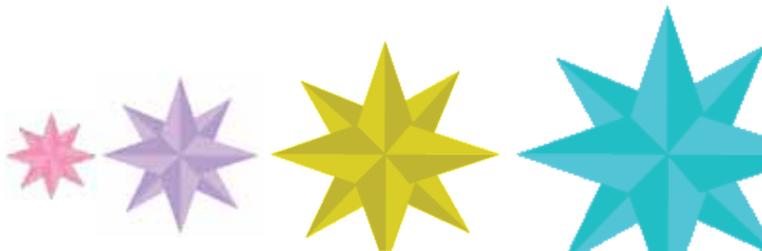
Nous sommes entrés dans la salle du sablage et nous avons vu une machine rouge. Il y avait des plaques de verre et des feuilles de brouillon. On pouvait dessiner ce qu'on voulait sur la feuille de brouillon. Ensuite il fallait reproduire le dessin sur le papier autocollant. Puis nous avons collé puis sablé. Le sable raye le verre.



On souffle le verre pour faire une grosse bulle !



On tire le verre avec une pince pour réaliser un sujet décoratif.



- La découverte du musée :

On a visité un musée et un guide nous a expliqué comment utiliser les outils et quels ingrédients il fallait pour faire du verre. Le guide nous a montré des moules pour donner des formes au verre. A l'étage, c'était très impressionnant car il y avait des sculptures en verre qui dataient de plusieurs siècles. Nous avons vu des sculptures d'Emile Gallé. Nous avons pu voir les sculptures des artistes qui ont été créées à Meisenthal. Et pour finir il y avait des petits jeux.

Nous avons aussi vu un film qui nous expliquait la fabrication du verre, l'histoire du site, ainsi que la vie d'Emile Gallé. C'est un artiste qui a réalisé des créations à la verrerie de Meisenthal de 1867 à 1894.

- Le jeu de piste :

On a découvert une partie du village de Meisenthal. Au début du jeu, on avait chacun un rôle: les géographes, les ingénieurs, les naturalistes, le chef d'expédition et les archéologues. A la fin du jeu de piste on a découvert le trésor de Meisenthal : c'est le savoir-faire.

C'était une superbe journée où nous avons appris plein de choses sur les verriers. »

Les élèves de CE2-CM1-CM2



Sortie au jardin des roses de Danne et Quatre Vents

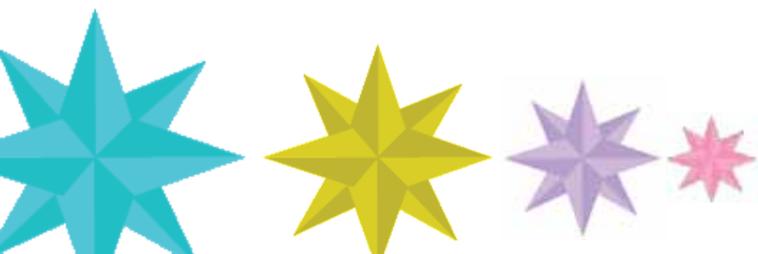
Les arboriculteurs ont invité les élèves de l'école à découvrir le jardin des roses situé en face de l'église. Les enfants ont pu observer des variétés différentes de roses et les plus grands se sont exercés au bouturage. Un goûter leur a été offert pour clôturer la visite.



Concours Notre jardin pour la Terre

Les élèves de maternelle ont participé à un concours organisé dans le cadre du développement durable. Ils ont été amenés à créer collectivement une affiche qui illustre la biodiversité d'un jardin.

Ils ont obtenu le 3ème prix ex-aequo dans leur catégorie pour leur affiche et ont gagné de beaux livres, des sachets de semences (jachères fleuries, radis, laitue, ciboulette, persil) que les enfants ont eu le plaisir de semer dans le jardin de l'école.



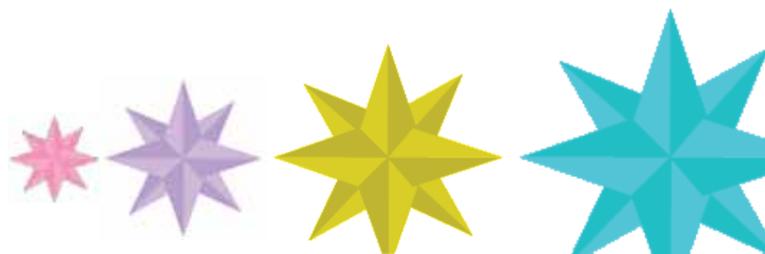
Et deux fêtes !

Lors de la fête de Noël, les élèves ainsi que leurs parents ont pu assister à un spectacle sur le thème du chocolat. Quelques chants traditionnels ont été entonnés, puis le père Noël est apparu pour offrir un présent aux enfants.



La fête de fin d'année s'est déroulée le 16 juin 2017. Cette année, les élèves ont fait voyager leurs familles dans le monde entier, en leur présentant un spectacle créé par eux-mêmes. La pièce de théâtre a été écrite par les CE2-CM1-CM2 autour des chants et danses préparés par chacune des classes. Ce spectacle a été l'aboutissement d'un long projet annuel sur le thème du voyage.

Après le goûter, un rallye pédestre sur le thème du voyage et reprenant des notions vues par les enfants lors de l'année scolaire a été proposé aux familles aux abords de la salle des fêtes. Il a été particulièrement apprécié par ceux qui ont eu envie d'un petit dépaysement !



Mise en place du PÉRISCOLAIRE

Petit historique de la création du pÉRISCOLAIRE de Danne et Quatre Vents, de la réflexion à l'ouverture de la structure :

- **Janvier 2017** : enquête pÉRISCOLAIRE distribuée à tous les parents de DANNE ET QUATRE VENTS (enfants scolarisés ou non) et aux parents de l'extérieur dont les enfants fréquentent notre école. 70 questionnaires ont été envoyés, la commune a eu 27 réponses dont 16 familles qui étaient intéressées de façon régulière ou irrégulière, 7 réponses négatives et 4 inexploitable.

- **Février 2017** : réunion avec Madame LOUKACHEFF de la Protection Maternelle Infantile de METZ pour la mise en place du pÉRISCOLAIRE dans le logement au-dessus de la Mairie. Possibilité d'utiliser ce logement, mais nombreux travaux à effectuer (à voir avec les instances en charge de l'accessibilité et de la sécurité).

- **Février 2017** : réunion avec Monsieur Marc HENRY de la DDT pour l'accessibilité (logement au-dessus de la Mairie). Mise en place obligatoire soit d'un élévateur à l'extérieur ou d'un ascenseur à l'intérieur du local pour les personnes à mobilité réduite.

- **Mars 2017** : réunion avec le Lieutenant Robert GIRONIS des Pompiers de SARREBOURG pour la sécurité. Obligation du passage d'un bureau de contrôle pour l'utilisation du logement au-dessus de la Mairie. Gros travaux à prévoir, dossier d'aménagement et notice de sécurité à prévoir si utilisation de ce logement. Mise en place de portes coupe-feu dans la cave et au 1er étage, d'un désenfumage, d'une fenêtre de toit dans le couloir du haut, cloison au 2ème étage avec porte coupe-feu et ascenseur ou élévateur.

- **Mars 2017** : envoi de la déclaration d'un accueil sans hébergement à la Cohésion Sociale à METZ afin d'obtenir l'agrément pour l'ouverture d'un pÉRISCOLAIRE.

Vu le coût des travaux à prévoir dans le logement au-dessus de la Mairie et toutes les contraintes, la Municipalité a envisagé plusieurs possibilités à savoir :

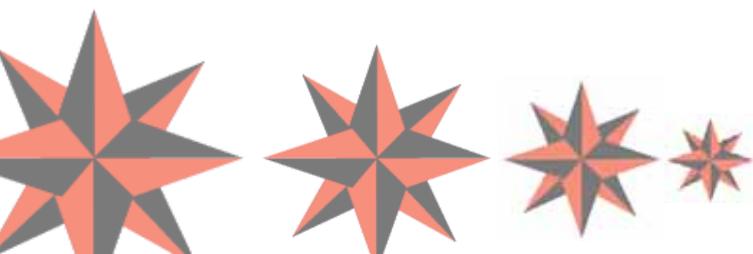
- la construction d'un bâtiment dans le jardin de l'école maternelle
- la mise en place de modules dans le jardin de l'école maternelle
- ou l'utilisation de la salle de motricité de l'école maternelle et la salle du Conseil Municipal pour la restauration.

De nombreuses réunions et appels téléphoniques ont suivi pour essayer de trouver la solution la plus sécuritaire, la moins onéreuse, la plus rapide pour permettre l'ouverture du pÉRISCOLAIRE en septembre 2017.

- **Mars 2017** : réunion avec Monsieur PELOSATO de MATEC (Moselle Agence Technique) pour la construction d'un pÉRISCOLAIRE dans le jardin de la Maternelle (environ 250 000,00 € HT).

- **Avril 2017** : réunion avec la société EURO-MODULES de FAULQUEMONT pour la mise en place de modules dans le jardin de la Maternelle qui coûtera moins cher que la construction, mais il faudra prévoir les différents branchements (l'alimentation en eau potable, l'électricité et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite). Une réflexion a été menée pour permettre l'ouverture du pÉRISCOLAIRE à la prochaine rentrée scolaire, il a été décidé que la meilleure solution serait l'utilisation de la salle de motricité de l'école maternelle pour salle d'activités et la salle utilisée par le Conseil Municipal pour les diverses réunions en tant que salle de restauration.

- **Mai 2017** : réunion avec la commission de sécurité pour l'utilisation de la salle de motricité en salle d'activités, salle du conseil Municipal pour la salle de restauration. Quelques travaux sont à prévoir, mais l'avis est favorable.



Mise en place du PÉRISCOLAIRE

- **Mai et juin 2017** : nombreux appels téléphoniques et différentes réunions avec diverses instances, à savoir :

- Direction de la Cohésion Sociale (dossier d'un accueil de mineurs envoyé en date du 10 mai + projet éducatif + plans + DAAL remplis sur internet + PV de sécurité)
- PMI,
- Pôle emploi,
- Protection maternelle infantile,
- Traiteur,
- CAF (mise en place d'une convention),
- Inspection Académique,
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)



Le 4 septembre 2017, 1er repas au pÉRISCOLAIRE de Danne et 4 Vents

- **Juin 2017** : réunion avec Madame LOUKACHEFF de la PMI qui nous donne un accord verbal pour l'ouverture. Les locaux nécessitent quelques petits travaux, essentiellement la cuisine avec la mise en place d'un four ménager et aussi d'un lave-vaisselle. Il est nécessaire d'acheter du mobilier adapté aux petits et grands pour la salle de restauration, de la vaisselle et du matériel pour les activités.

- **Juin 2017** : dossier en cours avec la cohésion sociale, convention CAF en cours, déclaration à la DDPP en cours, avis aux parents pour l'inscription de leurs enfants.

- **Début juillet 2017** :

- Distribution d'un avis aux parents avec coupon réponse pour l'inscription des enfants au pÉRISCOLAIRE à compter de septembre 2017. 12 réponses dont 5 enfants qui le fréquenteraient de manière régulière, 4 occasionnellement, 2 très occasionnellement et 1 réponse négative.
- Recrutement du personnel : avis aux habitants et mise en ligne auprès de Pôle emploi.

- **Juillet et août 2017** :

- Réception de 41 candidatures et sélection,
- Rendez-vous avec les candidats sélectionnés, choix et réponses aux candidats non retenus,
- Travaux dans la salle de motricité et cuisine, rampe au niveau des marches dans le couloir, mise en place d'anti pinces doigts au niveau des portes,
- Rédaction : règlement, fiche sanitaire de liaison, fiche de renseignement concernant l'enfant et les parents, fiche de fréquentation mensuelle et hebdomadaire, projet éducatif, projet pédagogique,
- Mise en place d'un bureau pour la directrice avec ordinateur et logiciel adapté au pÉRISCOLAIRE,
- Achat de mobilier, vaisselle et autres,
- Déménagement de la salle du Conseil,
- Visite du pÉRISCOLAIRE avec les parents et enfants inscrits au pÉRISCOLAIRE.

- **1er septembre 2017** : réunion avec Madame LOUKACHEFF de la Protection Maternelle Infantile de METZ, avis favorable pour l'ouverture du pÉRISCOLAIRE.

- **Lundi 4 Septembre 2017** : ouverture.

- **A ce jour, 25 enfants fréquentent le pÉRISCOLAIRE** : 12 de façon régulière, mais pas forcément les mêmes jours, 6 occasionnellement et 7 de façon très occasionnelle.



Le Périscolaire

Depuis cette rentrée 2017, les enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires peuvent bénéficier d'un nouveau mode de garde géré par la commune, en collaboration avec la directrice, Mme Morgane FRELIGER, qui est dans le métier de la petite enfance depuis 11 ans, et qui a grandi dans ce village.

Un petit mot de la directrice : « *Je suis tout simplement en plein dans une perspective de ma carrière à laquelle j'avais forcément rêvé : OUVRIER UN PÉRISCOLAIRE!* »

Qu'est-ce que le périscolaire ?

Le périscolaire est un lieu de vie, de relations, d'apprentissage, par le jeu, par la mise en place de projets et la vie en collectivité. Ouvert tous les jours scolaires, l'accueil est avant tout un temps de loisirs au quotidien dans la vie de l'enfant. Un espace « transitionnel » sécurisant. Il se situe à la lisière de l'école et se distingue de l'espace extra-scolaire fonctionnant indépendamment de l'école.

Comme décrit plus haut, il assure les passerelles entre les différents temps de vie de l'enfant, gère les séparations, garantit les continuités. Il facilite la mise en relation des différentes actions éducatives. Un temps éducatif en rapport avec l'école et la famille, un espace privilégié pour développer les apprentissages culturels, exercer son autonomie, un espace de jeu individuel et collectif, un espace d'expression, un espace de loisirs.

Il contribue au développement de la personne dans sa dimension individuelle et dans sa dimension sociale

tout en gardant l'interaction entre l'une et l'autre. Un moment d'accueil éducatif où le dialogue et l'écoute, l'attention générale portée à l'enfant, doivent primer sur la répétition de l'activité purement scolaire, afin que l'enfant puisse réinvestir les acquis de l'école et trouver sur son temps libre toutes les opportunités d'un temps éducatif à part entière.

Horaires et lieux de l'accueil :

7h20-8h20 ; les enfants sont accueillis en musique dans la salle de motricité de l'école maternelle

12h-13h20 ; repas livré par le traiteur Reinhardt et pris dans l'ancienne salle de Conseil de la Mairie

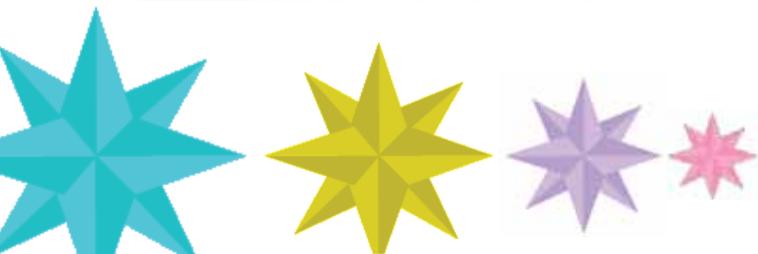
16h-18h30 ; goûter varié livré par Intermarché pris dans l'ancienne salle de Conseil, puis diverses activités extérieures (cour de récréation, city et air de jeux) et intérieures dans la salle de motricité.

Activités :

Les enfants ne doivent pas se sentir contraints d'adhérer à un thème pour lequel ils n'éprouvent pas d'attrait particulier.

Dans cette même perspective, les thèmes sont un guide pour l'ensemble des participants mais ne restreignent pas leur liberté de proposition.

Néanmoins, une sensibilisation appropriée propice à l'émerveillement et un milieu riche permettront aux enfants de s'approprier les thèmes choisis. Dans le cas contraire, la directrice saura rebondir dans d'autres directions.



Le Péri scolaire

Des ateliers bricolage sur les saisons et fêtes calendaires seront proposées, des ateliers sportifs collectifs, des ateliers cuisines, des temps libre à l'air de jeux et également en salle afin de laisser évoluer les enfants en toute autonomie.

Tarifs et paiements :

Les tarifs ont été fixés par Délibération au Conseil Municipal, il y a plusieurs tranches en fonction du quotient familial de chaque famille.

La facture est envoyée par voie postale autour du 15 de chaque mois et est à payer au Trésor Public de PHALSBOURG.

Modalités d'inscription :

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de la directrice, il devra être complété et rempli obligatoirement par la personne légalement responsable de l'enfant.

Chaque enfant peut fréquenter l'accueil régulièrement ou occasionnellement. Les inscriptions se font à l'année, au mois ou à la semaine via des fiches d'inscription, ou directement par mail/téléphone auprès de la directrice.

Les enfants malades (fièvre, grippe, varicelle, ...) qui ne sont pas admis à l'école ne sont pas admis à l'accueil périscolaire.

Contacts :

Mme Morgane FRELIGER : 07 67 40 27 71

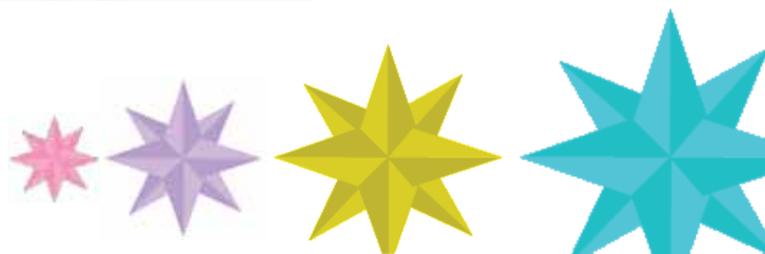
e-mail : morgane.peri@orange.fr

Mairie : 03 87 24 10 37

mairie.danne-4-vents.57@orange.fr

www.danneetquatrevents.fr

Sur le site de la commune, vous trouverez sous l'onglet « Péri scolaire » : les menus, les différentes fiches d'inscriptions téléchargeables, les tarifs, le règlement ainsi que le projet pédagogique de la structure.



La Société des Arboriculteurs



On n'attire pas les mouches avec du vinaigre

Il en va de même pour nos jeunes CP qui pour la première fois ont pu goûter notre fameux jus de pommes bio fait de manière traditionnelle, celui issu des arbres de Danne et Quatre vents.

En espérant leur avoir transmis cette passion qu'est la nôtre, bienvenu aux futurs ambassadeurs et ambassadrices du goût.



Actuellement une petite équipe se retrouve le samedi matin au jardin des roses pour une séance de travail. Nous avons fait un test d'étendre cette matinée au verger et ce fut une réussite.

Nous souhaitons tester l'organisation d'une séance mensuelle de travail au verger associatif et jardin des roses. Cela permettrait de créer une meilleure complicité entre les arboriculteurs, l'intérêt sera peut être revigoré. Les dates des séances seront communiquées par les membres du comité (on ne peut les définir à l'avance en raison des conditions météorologiques).

Je remercie aussi les petites mains qui ont fait un travail d'entretien de taille des roses fanées en semaine, le soir à temps perdu...

Des activités nombreuses et diversifiées

Par le passé le principal intérêt de l'adhésion à la société d'arboriculture était la distillation. Aujourd'hui, avec le soutien d'une équipe au sein du comité nous avons apporté une mutation profonde et les activités sont nombreuses et diversifiées.

- Sensibilisation des scolaires à l'arboriculture, au jardin des roses, aux soins des oiseaux et diverses actions avec la collaboration des enseignants,
- Cours d'initiation (plantation, greffe, taille, soins),
- Ventes d'arbres et conseil à la plantation et à la taille de formation,
- Création d'un jardin des roses,
- Mise à disposition gratuitement d'un broyeur de branche – d'un broyeur de fruit – d'un atomiseur,
- Mise à disposition d'un alambic moyennant 1 € de l'heure,
- Vente de jus de pomme en bouteille ou cubi,
- Création d'une bute de permaculture,
- Chaulage des arbres.



La Société des Arboriculteurs

Le nombre de nos adhérents reste stable et le nombre de jeunes ayant rejoint notre société est intéressant.

VENEZ REJOINDRE UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE !

Pour 2018 la cotisation de la carte de membre sera à 10 € et vous recevrez en complément une carte postale du jardin des roses. Les adhésions auront lieu en janvier et à des fins économiques nous demandons aux membres qui ont internet de nous transmettre leur adresse email.

M. Paul SCHEFFLER a décidé de quitter le comité, nous souhaitons le remercier après de nombreuses années de dévouement au sein de notre association.

Les arboriculteurs vous présentent les meilleurs vœux pour 2018.

Le Comité.

2 Juillet 2017 : Inauguration du Jardins des Roses



Dates à retenir :

- Taille au verger : 10 Février 2018
- Marche et repas : 9 Septembre 2018

Que la nouvelle année soit agréable à tous nos concitoyens du village et alentours. Puisse chacun garder à cœur d'entretenir fidèlement notre écrin de verdure arboricole et y puiser la satisfaction d'une belle et savoureuse récolte.

Que vive l'Arboriculture !



L'Association Sportive



L'équipe fanion a réalisé une belle saison 2016/2017 en 3ème division.

Après un début de saison mitigé, l'équipe est restée invaincue durant les 9 derniers matchs. Elle termine le championnat à la 3ème place de son groupe avec 9 victoires, 4 défaites et 3 nuls.

L'équipe réserve se classe quant à elle 8ème de son groupe en 4ème division avec 5 victoires, 2 nuls et 10 défaites. Après 4 années de bons et loyaux services, Johann JULLIENNE quitte ses fonctions d'entraîneur au sein du club pour de nouveaux horizons alsaciens. Nous le remercions pour le travail fourni.

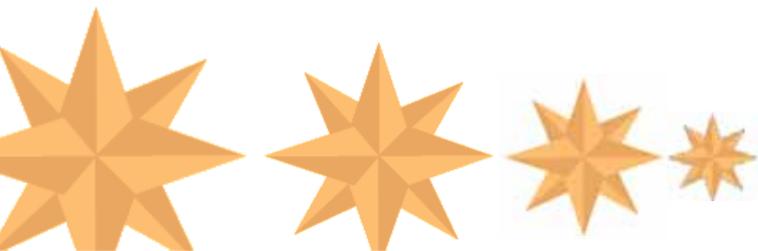


Pour cette nouvelle saison 2017/2018, c'est donc un nouveau coach en la personne d'Olivier DURAND qui reprend les rênes des 2 équipes séniors. Bonne chance à lui !

Après 5 matchs l'équipe a enregistré 2 victoires et 3 défaites et l'équipe B 1 victoire, 1 nul et 3 défaites. A suivre...

La section Jeunes est composée d'une équipe U7 et d'une équipe U9. Nous remercions Michel JULLIENNE qui s'occupe d'entraîner une dizaine de jeunes les mercredis après-midi et de les encadrer lors des plateaux les samedis.

Nous remercions notre toujours dévoué arbitre Fabien NUSS pour son engagement à représenter le club. Avis aux amateurs !



L'Association Sportive

Pour sa cinquième saison, notre section ZUMBA est toujours au beau fixe.

Elle est toujours gérée par Aline et Angélique. Au total, 90 participantes prennent part aux deux cours qui ont lieu le mardi soir de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30 à l'espace culturel Porte de Moselle.



Les manifestations de l'année 2017

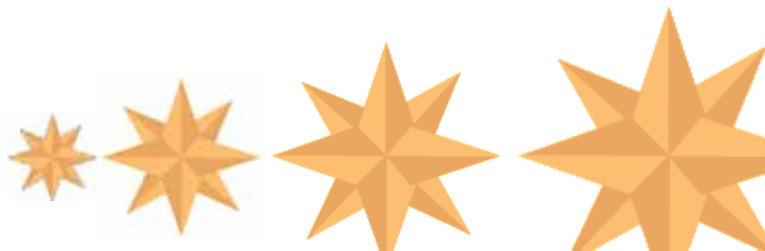
- 5 février : Marche pédestre et soupe aux pois



- 29 avril : Soirée Couscous ANNULÉE – faute de participants

- 24 juin : Feu de la Saint Jean – Le Char

Un grand merci à nos bâtisseurs : Arsène, Denis, Franck et Martial.



L'Association Sportive

Journée d'accueil U7 et U9 du samedi 30/09/2017



Les équipes U7



Les équipes U9

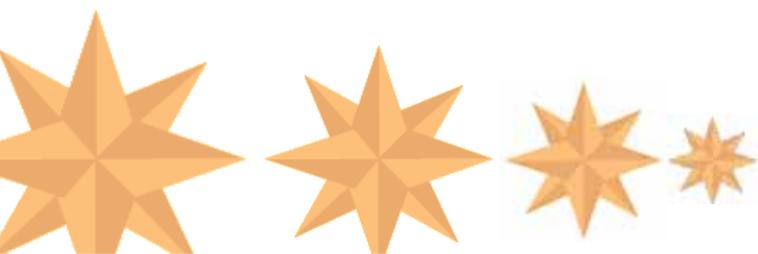
Un grand merci également à tous les bénévoles pour leur dévouement et leur engagement tout au long de l'année ainsi qu'à la Commune pour son soutien.

Pour conclure, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Comité.

PRINCIPALES DATES A RETENIR POUR L'ANNEE 2018 :

- Dimanche 4 février 2018 : Marche pédestre avec soupe aux pois
- Samedi 14 avril 2018 : Soirée Dansante Couscous
- Samedi 30 juin 2018 : Feu de la Saint-Jean



La Chorale Chantadanne

Ecoutez le cœur des gens ! Comme il bat tout doucement ! Il bat comme ça tout bas tout bas...

Mais le cœur d'un enfant va toujours de l'avant lui ! Il n'a pas le temps, pas le temps [...]

Tel est aussi le temps qui passe ; périodes de sérénité, de tranquillité et moments plus agités, voire plus tragiques ont rythmé cette année 2017 sur le point de s'achever...

Cependant, sachez que le chœur religieux toujours dirigé par notre présidente Jacqueline, s'est évertué à animer avec solennité toutes les messes dominicales.

Ses membres ont pris plaisir aussi à rehausser par leur présence et leur voix, les deux messes cantonales à Danne et Quatre Vents le 17 juin, puis à Saint-Louis le 24 juin, sans oublier la célébration du mariage de Pierre et Elodie le 15 juillet, ainsi que l'animation de l'office à la grotte St Vit, le 03 septembre dernier.

Le chœur « CHANTADANNE » comptant une quarantaine de membres issus de tous horizons car il est de notoriété publique maintenant que le chemin de tout choriste mène inmanquablement à Danne, se retrouve, quant à lui, plusieurs fois par mois, de septembre à juin, les mardis soirs principalement en l'église paroissiale, pour l'apprentissage polyphonique de chansons françaises contemporaines essentiellement. Mais sous la houlette de Bernadette Scheffler et Pierre Leman (de retour à la direction), Chantadanne explore de plus en plus fréquemment, et avec bonheur, les musiques et chants du Monde (serbe, zoulou...).

L'année 2017 débutait par notre participation à un concert spectacle inédit le 25 mars à Saverne dans la salle J.L. Barrault de l'Espace Rohan. L'accordéon club local nous y avait invités pour leur grand spectacle sur le thème des couleurs.

Le 21 mai, Chantadanne accueillait avec grand plaisir en l'église paroissiale, le Chœur NOVO GENERE dirigé par Jacky Locks ; la prestation de haute qualité fut applaudie par une assistance fort nombreuse, d'autant plus enthousiaste eu égard à la présence dans les rangs de ce groupe de deux choristes bien connues à Danne: Mélanie R. et Tina V.

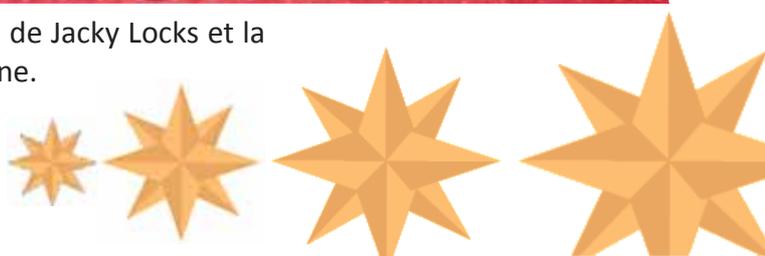
Au cours de cette année 2017, Chantadanne a aussi répondu favorablement à l'Association des Arboriculteurs de Danne et Quatre Vents pour une aubade lors de l'inauguration du Jardin des Roses le 02 juillet. En cette journée plutôt maussade, Dame Météo nous gratifiait cependant d'une éclaircie pendant la durée du tour de chant.

Le 7 octobre, Chantadanne s'est produit à Grosbliederstroff dans le cadre du festival de chant choral. Cette longue soirée a permis, tour à tour, à six ensembles vocaux de montrer toute l'étendue de leurs talents respectifs en se succédant sur la scène avant un final en apothéose réunissant tous les choristes.

Tout récemment, les 27, 28 et 29 octobre, 23 choristes de Chantadanne participaient à l'événement majeur pour le chant choral dans le Grand Est : 3 concerts au Galaxie d'Amnéville avec pour thème : « Les 2000 choristes chantent



les plus belles musiques du 7ème art » sous la direction de Jacky Locks et la participation de Véronic Dicaire, Bruno Pelletier et Slimane.



La Chorale Chantadanne

Enfin le 19 novembre, Chantadanne organisait en l'espace Porte de Moselle à Danne et Quatre Vents, un concert intitulé : Solidarité Antilles. Participaient également à cette soirée caritative le chœur des Chants Folie's et la chorale Sainte Cécile de Phalsbourg. Comme son titre l'évoquait, tous les fonds récoltés ont été versés sur un compte spécifique de la Trésorerie Générale de l'île de Saint Barthélemy et sont destinés à venir en aide aux sinistrés les plus nécessiteux suite au passage dévastateur de l'ouragan Irma.

Pour clore cette année riche en activité, le chœur Chantadanne participait le 17 décembre en l'église paroissiale de Phalsbourg avec la chorale Ste Cécile de Phalsbourg au concert de Noël organisé par l'Union Musicale de Phalsbourg.



Musicale de Phalsbourg.

L'année 2018 promet d'ores et déjà d'être riche en événements majeurs, car Chantadanne et la chorale Sainte Cécile de Phalsbourg organiseront conjointement les 5 et 6 mai 2018 à Phalsbourg – salle Vauban - la 6^{ème} édition de leur Week-End Chantant. Ces deux journées d'apprentissage, sous la direction de Jacky Locks, accompagné par Mélanie au piano, s'achèveront par l'aubade des choristes présents, suivie d'un spectacle de Caroline Ferry.

Voilà, pour achever ce petit tour d'horizon des activités de la chorale, je vous livre cette petite réflexion caricaturale, drôle, voire un peu satirique aussi... et extraite de la revue « Chœur Magazine » – Décembre 2001).

On peut se demander pourquoi le fait de chanter des notes différentes peut modifier le comportement. Il est vrai que cette question mystérieuse n'a pas encore fait l'objet d'études appropriées; cela s'explique par le fait que les scientifiques qui étudient les musiciens sont probablement musiciens eux-mêmes. Mais tel n'est pas notre propos. Il reste que les quatre registres peuvent facilement être reconnus... et voici comment.

Les sopranos

Les sopranos sont celles qui chantent le plus haut, ce qui leur fait croire qu'elles dominent le monde. Elles se considèrent bafouées si on ne leur permet pas de monter au moins au fa «d'en haut» dans n'importe quel mouvement de n'importe quelle œuvre. Lorsqu'elles y arrivent, elles tiennent les notes au moins une fois et demie la durée requise par le compositeur et/ou le chef, puis elles se plaignent que ça tue leur voix et que le compositeur et le chef sont des sadiques. Bien qu'elles considèrent tous les autres registres comme inférieurs au leur, elles ont des attitudes variées à l'égard de chacun d'eux. Les altos sont aux sopranos ce que les seconds violons sont aux premiers violons: c'est agréable harmonieusement, mais pas vraiment nécessaire. Toute soprano pense intimement que l'on pourrait supprimer les altos sans changer l'essence même de l'œuvre, et

elles ne comprennent pas pourquoi il y a des gens pour chanter dans cette tessiture - c'est si ennuyeux. En ce qui concerne les ténors, on aime bien en voir autour de soi; en plus des possibilités de flirt (car il est bien connu que les sopranos ne flirtent jamais avec les basses), les sopranos aiment chanter les duos avec les ténors parce que, du haut de leur stratosphère, elles aiment les voir travailler durement pour arriver dans une tessiture qu'elles considèrent basse à moyenne. Quant aux basses, ce sont les rejets de l'humanité - ils chantent beaucoup trop fort, et toujours faux (comment peut-on chanter juste dans une tessiture si basse), et, de toute façon, il doit y avoir un problème avec ces gens qui chantent en clé de fa. Pourtant, bien qu'elles se pâment à l'écoute des ténors, elles finissent quand même par rentrer à la maison avec les basses.

La Chorale Chantadanne

Les altos

Les altos sont le sel du monde, du moins le croient-elles. Ce sont des personnes simples, qui porteraient des jeans au concert si on les y autorisait. La position des altos est unique dans le chœur: elles ne peuvent jamais se plaindre d'avoir à chanter trop haut ou trop bas, et elles n'ignorent pas que tous les autres pupitres trouvent la partie d'alto pitoyablement facile. Mais les altos savent qu'il n'en est rien et que, lorsque les sopranos s'égosillent sur un la, elles doivent chanter des passages compliqués, pleins de dièses et de bémols, avec des rythmes impossibles, ce que personne ne remarque parce que les sopranos chantent trop fort (ainsi que les Bien entendu, les pupitres des ténors et des basses feront l'objet d'une publication ultérieure.

basses, comme d'habitude). Les altos se font un malin et secret plaisir à conspirer pour faire baisser les sopranos. Elles ont une méfiance innée à l'égard des ténors, car ils chantent presque dans la même tessiture qu'elles, mais ils croient avouer un meilleur son. Les altos aiment les basses et elles chantent volontiers en duo avec eux, de toute façon, le chant des basses ne sonne que dans le grondement, et c'est le seul moment où elles ont vraiment une chance de se faire entendre. Un autre sujet de plainte des altos est qu'elles sont toujours trop nombreuses; elles ne peuvent par conséquent jamais chanter vraiment fort.

Michel DREYS

Le Comité de gestion de l'Espace Culturel

L'année écoulée a été marquée une fois de plus par une forte fréquentation de l'Espace Culturel. Ce fut une année fructueuse pour les locations privées avec beaucoup de mariages. Les festivités organisées par les associations du village ont également été nombreuses. Les activités sportives se multiplient et le planning des locations en semaine est de plus en plus dense :

- Lundi soir : zumba kids (Touguezeur) et gymnastique (Gymnastica)
- Mardi soir : zumba (Association sportive)
- Mercredi et jeudi soir : gymnastique (Gymnastica).

On peut rajouter le Club de l'Amitié qui se réunit le 2^{ème} jeudi de chaque mois et l'IME « Le Rosier Blanc » qui occupera un créneau le jeudi matin en période hivernale.

Pour 2018, l'association Gymnastica demande un 4^{ème} créneau le mercredi soir. Il serait aussi question d'accueillir une séance de «hip hop» le mercredi après-midi à partir du mois de janvier.

Au cours de cette année, des dégradations ont été constatées dans les locaux sanitaires. On peut déplorer le comportement de certaines personnes ne respectant pas les lieux publics. Certaines tables sont déjà bien abîmées : nous rappelons que leur manipulation doit se faire avec précaution. Il est aussi demandé de ne pas oublier de les laver avant leur rangement.

Dans l'intérêt de tous, les personnes utilisant la cuisine devront signaler tout dysfonctionnement au gestionnaire.

Les baies vitrées de la salle ont été équipées de stores pare-soleil. Un banc a été installé devant la salle pour prendre quelques instants de repos. Un meuble sécurisé sera installé à côté de la scène pour recevoir l'appareil de sonorisation qui n'aura plus à être déplacé et branché à chaque utilisation.

C'est toujours Mme Houlle qui assure l'entretien de la salle. Elle œuvre avec une grande régularité et une grande conscience professionnelle. Nous la remercions pour son investissement. D'année en année, le succès de cette salle se confirme. L'Espace Culturel est ainsi devenu un lieu de vie incontournable du village.

Le président et son comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Jean-Pierre Patte, Président du Comité.



Sport Loisirs Club - SLC



Le SLC de Danne et Quatre Vents a certainement passé une année en demi-teinte au niveau des courses ! Ce ne sont pas l'envie ni le manque de projets qui en sont la cause. Non, ça ne s'est pas fait, tout simplement. Des contraintes familiales pour les uns, un nouveau départ dans la vie pour d'autres, comme partir en retraite par exemple, une blessure lancinante ou une douleur qui persiste et les semaines et mois s'écoulent sans s'en rendre compte.



Il y a quand même les sorties hebdomadaires entre ami(e)s qui sont organisées tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Cela reste de bons moments passés au grand air avec toujours la bonne humeur et c'est vrai que nos contrées sont jolies en toutes saisons. La technologie numérique nous permet aujourd'hui de capter facilement les paysages qui nous entourent et surtout que nos sorties sont organisées tôt le matin. Avec cette lumière, nous avons alors des perspectives, des couleurs, des effets parfois fugaces que nous pouvons emporter pour les partager. Il y a bien de temps en temps une défection d'un sportif pour un prétexte quelconque alors que c'était juste l'envie de courir sous la pluie qui manquait. Ou alors certains «jeunes» du Club craignent-ils peut-être des rhumatismes ? Nous organisons en règle générale une course en commun au courant de l'année mais pour 2017... ça ne s'est pas fait. Certains coureurs ont bien participé à des courses locales ça et là, mais comme dirait une expression connue : «il n'y a pas de quoi en faire un fromage». La montée de Donnersberg figurait au programme car c'est une course emblématique pour laquelle notre président n'a manqué

aucune participation. Le seul projet de l'année, incontournable, est l'organisation de la course des Lavois, et cela s'est très bien passé. 264 coureurs classés sur les deux courses (102 sur le 7.7 km et 162 sur le 18 km), une météo d'été caniculaire, des bénévoles disponibles et impliqués, des coureurs sympathiques et ravis, l'organisation générale bien rodée, aucun problème particulier de signalé et nous sommes ravis également. Nous prenons tous les ans en compte les critiques que nous remontent les coureurs et les organisateurs ou bénévoles et essayons d'améliorer l'ensemble pour le seul plaisir des coureurs. Nous en sommes maintenant à 7 éditions et il n'y a pas de raisons que la huitième ne soit pas organisée.

Elle aussi incontournable, notre sortie annuelle pour notre week-end organisé, cette année encore, en Forêt Noire. Nous appelons cet événement un week-end d'oxygénation en montagne. Deux entraînements sont en général au programme, sorties de durées variables d'1 h à 1h30, le tout avec des dénivelés choisis. Seule «l'humidité» de la météo a donné un prétexte à certains pour s'esquiver dans les infrastructures de l'hôtel et profiter pleinement de celles-ci. Nous ne leur en tenons pas compte évidemment, mais ne manquons jamais une occasion de les charrier.

Nous participerons bien sûr au téléthon en fin d'année et un projet a germé dans nos têtes pour 2018 qui n'est autre que de courir un énième marathon ! Nous finaliserons ce projet pendant nos footings mais en laissant au loin toutes velléités de chronomètre ou autre record.



Nous ne manquons pas de remercier l'ensemble des bénévoles pour l'aide précieuse et nécessaire qu'il nous apporte lors de notre Course des Lavois et vous souhaitons à tous une très bonne année 2018.

Jacky Eberhardt



Le Club de l'Amitié

Cette année le nombre de membres est resté stable. Une seule nouvelle entrée est à noter. Les participations aux repas ont diminué certainement dû à l'absence des personnes malades.

« Club de l'Amitié = Club de Vieux », voilà ce que disent nombre de personnes qui pourraient venir au Club. Pourtant il n'y a pas d'âge pour rejoindre notre club.

Les rencontres ont lieu une fois par mois, le 2^{ème} jeudi, c'est une journée conviviale avec un repas, les anniversaires fêtés tous les trois mois, et ensuite des jeux « Ne t'en fais pas » par exemple et jeux de cartes qui ont la préférence. D'autres personnes discutent entre eux et évoquent peut-être des souvenirs ! Bien qu'habitant le même village certaines personnes sont des inconnues pour les autres et ces rencontres permettent de faire connaissance et lier une « amitié ». Certains pensent peut-être que les dialogues se font en patois ? Rassurez-vous, tous parlent le français et souvent les deux. Alors n'hésitez pas, rejoignez le Club et profitez de quelques moments de détente.

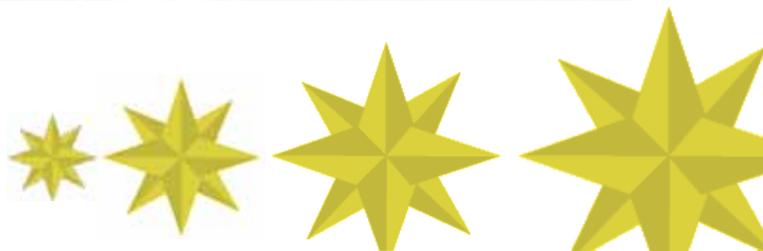
Le programme de l'année reste inchangé :

- Repas avec tirage des Rois en Janvier et Assemblée Générale.
- Cochonnailles à la Hoube en Février
- Repas avec anniversaires tous les trois mois.
- Repas de Noël au restaurant.

Pour leur anniversaire, les dames se sont vu offrir cette année un porte cuillère garni de chocolat.

Le Président remercie chaleureusement les membres du Comité et du Club contribuant activement au bon déroulement des jeudis récréatifs.

Le Président et le Comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.



Jouer et bouger avec Touguézeur

Carnaval

Après une cavalcade sous une petite pluie, les enfants ont cumulé les éclats de rire lors des jeux proposés dans la salle des fêtes : deux équipes se chipaient leurs foulards respectifs, puis tentaient d'attraper en premier M. petit Cochon, essayaient de ne pas faire tomber le ballon de plage... Un bon beignet leur a redonné des forces pour défiler devant le jury, un tout nouveau jury composé des jeunes de la troupe de jonglage du village : 13 jeunes filles qui ont décidé de leur sort! La reine et le roi sont montés sur scène pour être admirés par les sujets présents dans la salle des fêtes. Leur mission sera de conduire la cavalcade l'an prochain. Les jurés ont aussi voté pour le costume le plus original, le fait-maison et le plus mignon, à savoir : le policier, les Daltons et Minnie. Pour finir, nous n'avons pas brûlé Edgar, la pluie nous ayant découragé... Il attendra le prochain carnaval dans un grenier!



Projets solidaires

Touguézeur remercie vivement Rodrigue de l'Instant Gourmand, la boulangerie Seyer et le Pain Doré d'avoir confectionné des brioches (vraiment délicieuses!) pour soutenir Mme MULL suite à l'incendie de sa maison et remercie tous les villageois qui ont généreusement participé à cette opération de solidarité.

Côté solidarité, le projet de la troupe de jonglage de reverser aux restos du coeur une partie des dons qu'elle reçoit lors de ses spectacles va pouvoir se concrétiser dès janvier 2018 car les associations qui invitent les ados à présenter leur spectacle insistent pour offrir un don à ces jeunes artistes.

Jeux de société

Après bien des difficultés pour mettre cette activité en place (pas de salle adaptée,

tables à déplacer, manque de bénévoles), il ne reste aujourd'hui plus que le bonheur de partager des jeux de société avec les enfants du périscolaire.

Un grand merci à la mairie et à Morgane FRELIGER la directrice du périscolaire d'avoir facilité l'aspect matériel et organisationnel de ce projet. Une vraie joie d'accueillir Christine JULLIENNE et occasionnellement Monique et Nathalie, aux côtés des 2 autres responsables de cette activité, Rita BILGER et Odile SCHEFFLER.

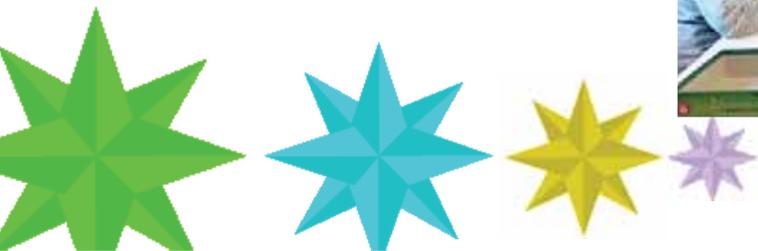
Il nous reste un désir concernant cette activité : réussir à réunir une fois par an les familles autour de jeux nouveaux et anciens, afin de partager éclats de rires et tensions excitantes autour des stratégies à employer face à un plateau de jeu. **Appel à bénévole : parents, papis et mamies, tatas et tontons Venez de temps en temps participer à cette activité : vous en aiderez la réalisation tout en passant un vrai moment sympathique.**

Activité jonglage

Cette année, nous avons proposé un groupe de jonglerie pour débutants. Onze enfants du village se sont inscrits. Ils ont entre 7 et 10 ans et l'ambiance dans leur groupe est excellente. Entre rires et concentration, ils se donnent à fond pour atteindre le niveau qui leur permettra de rejoindre un jour la troupe des enflammées. Nous acceptons les enfants à partir de 7 ans car le jonglage nécessite que la coordination du corps soit déjà bien opérationnelle, mais pas question d'allumer les torches avant 12 ans !

Les Enflammées :

Elles sont 12, elles sont talentueuses, elles sont toutes belles !!!! Et de plus en plus demandées pour animer les fêtes des associations de la région... Elles offrent un vrai moment de rêve à leur public en présentant (sur musique) leurs chorégraphies de torches qu'elles n'hésitent plus à lancer à l'endroit, à l'envers, derrière le dos, à 10 mètres vers la partenaire ou en flèche vers



Jouer et bouger avec Touguézeur

le ciel, doubles et triples tours n'ont plus de secrets pour elles. Une d'entre elle espère réussir bientôt à jongler à 4 balles de feu. Les cordes, bolas et éventails de feu agrémentent leur spectacle. Elles sont invitées à participer à Moselle Incroyable Talent aux Arènes de Metz le 2 décembre.

Nouvelle activité : Zumba kids

Sandrine Roeser, monitrice spécialisée pour la zumba kids, propose tous les lundis de 17h15 à 18h00 une séance de Zumba pour les enfants de 6 à 11 ans. Elle fait bouger 12 enfants sur des musiques entraînantes enchaînant des mouvements adaptés au rythme cardiaque des enfants. Il reste encore des places, tu peux encore t'inscrire !



La Fête de Touguézeur

En mai, les familles et des villageois se sont réunis autour de croque-monsieurs pour partager un moment convivial et admirer les enfants présenter leurs productions de l'année : jonglage, danse et chant. L'occasion pour les familles des enfants de se rencontrer dans une bonne ambiance. Chaque parent a donné une heure de sa soirée pour aider à l'installation de la salle et de la scène, à la confection et cuisson des croque-monsieurs, au bar, au rangement ; cette organisation a plu aux parents qui ont pu à la fois aider et profiter de leur soirée. A refaire l'an prochain!

Participation aux projet des autres associations

- Inauguration du Jardin des roses : les jongleurs ont proposé des démonstrations de massues, balles et bolas.
- Course des lavoirs : les ados ont encouragé les coureurs au son des percussions dans la forêt, juste avant la douloureuse dernière montée à franchir ! Les enfants ont accueilli les coureurs à l'arrivée, dansant et chantant pour féliciter leur courage.

- Feux de la St Jean : spectacle de la troupe des enflammées.

- Repas des arboriculteurs : la troupe des ados accepte chaque année avec joie de servir le repas... Comme des vraies pro, souriantes et serviables à souhait !

- Repas des Aînés : la troupe des ados a présenté 6 numéros (chant, jonglerie, danse), afin d'animer le repas des Aînés.

Projets pour 2018 : des activités à reconduire, et peut-être d'autres...

- Bricolage : Des personnes du village m'ont demandé de recommencer les ateliers de bricolage ; ceci est possible, mais il nous faut des petites mains pour nous aider... A bon entendeur, appelez-nous !

- Halloween : nous avons été surpris et très touchés par le nombre important de personnes qui nous ont contacté pour nous exprimer leur regret que le village ne soit pas illuminé cette année et que Touguézeur n'ait pas pu organiser le rassemblement des enfants et des villageois ; il est vrai que le souvenir des lumières oranges et de la soupe de l'an passé laisse un très bon goût de reviens-y ! La raison en est simple: le 31 tombant en pleine semaine, les référents de l'animation ont pour la plupart travaillé tard et ne pouvaient pas préparer la manifestation.

Nous ne pourrions certainement pas non plus assurer cette animation l'année prochaine; nous proposons donc de donner nos photophores à ceux qui en veulent pour décorer leur jardin et maison ce soir-là. Contactez-nous pour en prendre et participer ainsi à rendre la ballade des enfants et des adultes plus féérique... Un peu de bon goût ne fait pas de mal dans cette fête si laide !!

Des projets, nous pouvons en avoir beaucoup, ce ne sont pas les idées qui nous manquent mais plutôt le nombre de bénévoles pour les réaliser ! Si quelques personnes ont envie de participer, juste quelques heures dans l'année, nous pourrions assurer des projets tels qu'un grand jeu ou une chasse au trésor en forêt, 1 ou 2 séances de bricolage pour enfants, des jeux de société, Halloween, sa soupe et ses photophores...

Alors à bientôt à tous ceux qui voudront venir partager un moment avec nous et les enfants !

Nancy WARY, Présidente.



Association des Donneurs de Sang Bénévoles



Comme chaque année, la section des donneurs de sang bénévoles de 4 Vents a effectué sa sortie annuelle. Le départ fut donné en direction des Vosges. Le bus nous amena sur les hauteurs du Schnepfenried jusqu'à

la Ferme Auberge du Braunkopf à côté de Mittlach, point de départ de notre marche.

La marche s'est déroulée en deux temps. Nous commençons par une descente de 2 kms qui nous emmène à Metzeral où nous longeons le cours d'eau, la grande Fecht, puis nous abordons la grande montée qui nous mène au bus où l'apéro nous attendait.

Vers 13h, direction la Ferme Auberge Deybach juste en face des pistes de ski où nous prenons le célèbre repas Marcaire. Après ce déjeuner bien mérité et succulent, nous reprenons la direction de Danne et Quatre Vents.

Nous avons une nouvelle fois passé une très bonne journée et nous espérons vous revoir aussi nombreux l'année prochaine.

Merci pour votre participation.

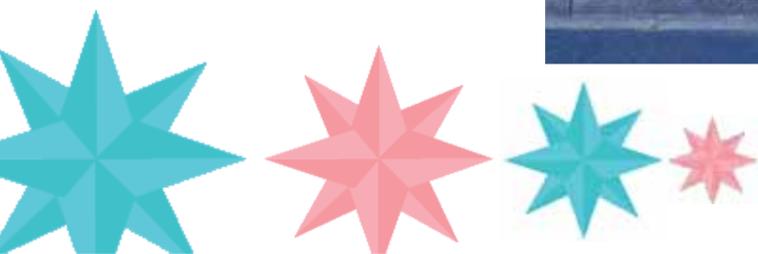
Je souhaite remercier tous les bénévoles, qui nous ont permis une nouvelle fois lors des deux dernières collectes d'effectuer un nombre important de dons :

- Jeudi 22/06/2017 : 56 Dons
- Jeudi 19/10/2017 : 68 Dons

Mais également, les amateurs de paëlla qui se sont déplacés pour notre soirée du 28 Octobre dernier.

Sans oublier, un grand merci à tous les membres du comité ainsi qu'aux bénévoles qui nous aident tout au long de l'année.

Sébastien JACOB.



Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Restons mobilisés !



Baromètre des groupes sanguins

Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins en respectant des valeurs éthiques (anonymat, bénévolat, volontariat et non profit). Il assure également une gestion rigoureuse du stock de produits sanguins, permettant ainsi d'atteindre un taux de péremption extrêmement faible.

Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner un million de malades par an. La gestion des réserves de sang est d'autant plus délicate que les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Voici une estimation du niveau de ces stocks en fonction des différents groupes sanguins. (Source EFS)

Le groupe O-

Les personnes de groupe O- ne représentant que 6 % de la population.

C'est un groupe très recherché car les individus de groupe O- peuvent donner leurs globules rouges et leurs plaquettes à de très nombreux receveurs de Rhésus positif et à tous les receveurs de Rhésus négatif.

Le groupe A-

Le groupe A- est rare puisqu'on le retrouve chez seulement 7 % des Français.

C'est pour cela qu'un don provenant d'un individu de groupe A- compte particulièrement. En effet, son sang est plus difficile à trouver que celui d'autres groupes.

Le groupe B-

Tout comme le groupe AB-, le groupe B- est le plus rare en France avec moins d'1 % de la population qui le possède.

Cette rareté justifie le caractère indispensable des dons en provenance de personnes du groupe B- pour couvrir les besoins des patients de ce même groupe.

Le groupe AB-

À l'instar du groupe B-, le groupe AB- est le plus rare en France avec moins d'1% de la population qui en est porteur.

Les donneurs de groupe AB- sont très demandés car ils sont « donneurs universels de plasma » : leur plasma peut être transfusé à n'importe quel receveur et ce, quel que soit leur groupe sanguin.

Le groupe O+

Après le groupe A+, le groupe O+, avec 36 % de la population, est le groupe sanguin le plus commun en France. Les dons effectués par des individus de groupe

O+ sont très utiles car ils peuvent être transfusés à de très nombreux receveurs (du même groupe sanguin et tous ceux de Rhésus positif).

Le groupe A+

Avec plus de 38 % de la population, le groupe A+ est le plus courant en France.

La demande de sang de ce groupe étant souvent très élevée, les donneurs de groupe A+ sont très utiles.

Le groupe B+

En France, les individus de groupe B+ sont peu nombreux car ils ne représentent que 7,5 % de la population.

Cependant, les dons provenant de personnes de ce groupe permettent de sauver de nombreuses vies.

Le groupe AB+

Les individus de groupe AB+ représentent à peine 3 % de la population.

Ils sont particulièrement recherchés car ils sont « donneurs universels de plasma » : leur plasma peut être transfusé à tous les malades quel que soit leur groupe sanguin.



Des habitants qui pratiquent un sport hors du village

Athlétisme Sarreguemines Sarrebourg Agglomération

L'ASSA (Athlétisme Sarreguemines Sarrebourg Agglomération) regroupe toutes les disciplines de l'athlétisme que sont le saut, le lancer et la course, sur le secteur de Sarreguemines, Sarrebourg, Dieuze et Rohrbach-lès-Bitche. Le club est actuellement en N1a, un niveau en dessous de l'élite française et compte de nombreux médaillés au niveau mondial, européen et national. Outre ces performances, l'athlétisme est avant tout un sport individuel avec un esprit d'équipe car seul il est très dur de s'entraîner et de rester motivé tout au long de l'année.

L'ensemble des disciplines c'est l'accumulation des valeurs comme le dépassement de soi, la volonté, la discipline mais aussi l'entraide, la solidarité et surtout le plaisir.

Quelque soit le niveau, l'âge et les ambitions de chacun, tout le monde peut y trouver son bonheur.

Dès 4 ans il est possible de commencer à faire du « baby athlé » pour continuer par la suite jusqu'en Vétéran. Avant la catégorie cadet, chaque athlète pratique toutes les disciplines de l'athlétisme ce n'est qu'après qu'il peut choisir sa ou ses disciplines de prédilection. Actuellement sur Sarrebourg, nous avons plus d'adultes pratiquant du demi-fond, du fond, de la course hors stade, des cross et du trail que ce soit dans un esprit de performance ou pour le loisir.

Le club organise et participe également à de nombreuses actions comme le kid's athlé, le téléthon



de Sarrebourg, organise le trail de Walscheid, ... Cette année auront lieu les championnats de Lorraine de cross et les championnats de France handisport à Sarrebourg le 4 février 2018.

Les entraînements ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi au stade J.J Morin à Sarrebourg.

Dans le cadre de « l'athlé santé » développé par la FFA (Fédération Française d'Athlétisme), il est possible de faire de la marche nordique le vendredi de 18h à 20h encadré par moi-même.

La marche nordique est un sport alliant plaisir et travail, tout en soulageant les articulations, idéal pour des personnes ayant des problèmes de santé ou voulant reprendre l'activité physique.

Loin de faire des performances brillantes comme mes autres co-équipiers, j'apporte ma petite pierre à l'édifice du club en faisant quelques podiums sur des courses régionales voir même des premières places. Ma saison a bien commencé en réalisant 33minutes 16 secondes aux 10 km des courses de Sélestat pour ma course de reprise après une bonne coupure sur plusieurs années en compétition.

Pour plus d'informations : www.assa.athlé.com et www.pedac.wordpress.com

Antoine Kieffer

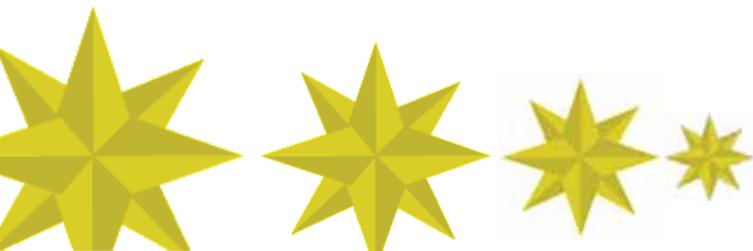


Bienvenue chez Les Mollets Verts

Au programme : des sorties vtt hebdomadaires dans le magnifique massif des Vosges du Nord, placées sous le signe de la convivialité sans esprit de compétition, une participation aux randonnées de la région.

Le club Les Mollets Verts organise également sa célèbre randonnée le 2ème dimanche du mois de juin.

Pour tout renseignement pose tes questions ici : lesmolletsverts@gmail.com



Des habitants qui pratiquent un sport hors du village



Phalsbourg Badminton Club

Le club est ouvert aux hommes, femmes et enfants de 8 à 88ans. De niveau débutant aux joueurs confirmés. Pour cette saison 2017/2018 le club compte 100 membres dont 62 adultes et 38 jeunes.

6 joueurs de Danne et Quatre Vents pratiquent le BAD au PBC.

Pour nos jeunes : le club propose un entraînement encadré tous les mercredis sauf période scolaire.

- de 17h15 à 18h15 section 1&2 pour les jeunes de 8 à 13ans.

- de 18h15 à 19h30 section 3&4 pour les jeunes de 14 à 18ans.

Le club a également un partenariat avec la section BAD du collège Erckmann Chatrian (U.N.S.S)

- Section Collège : 3ème place au championnat de France 2017

- Section Lycée : Vice champion de France 2017

Compétition : Pour cette saison 2017/2018 le club a engagé 3 équipes dans le championnat alsacien : l'Equipe 1, l'Equipe Vétéran et l'Equipe CORPO (partenariat avec FM).

Et tous nos joueurs compétiteurs sont également très engagés et brillent régulièrement sur les podiums lors des différents tournois de la région

Loisir : Si vous désirez pratiquer un sport ludique à moindre coût, le tout dans une entente familiale et bonne enfant venez nous rejoindre le :

- Lundi : à partir de 19h au gymnase du bas du collège Erckmann-Chatrian

- Mercredi : à partir de 19h30 à la salle Glassemann

- Vendredi : à partir de 19h au gymnase du bas du collège Erckmann-Chatrian

- Dimanche : à partir de 17h30 à la salle Glassemann

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site du club : www.pbc57.fr



Section Tennis de Table de Phalsbourg

Le tennis de table de Phalsbourg compte environ 35 membres dont 20% de Danne et Quatre Vents. Du débutant ou joueur confirmé, du jeune joueur ou à l'ancien compétiteur, tous viennent à la salle Glassmann pour jouer au «Ping», se détendre et se défouler dans la bonne humeur.

Le tennis de table en compétition : Le club offre la possibilité de pratiquer le «PING» en compétition, à tous niveaux.

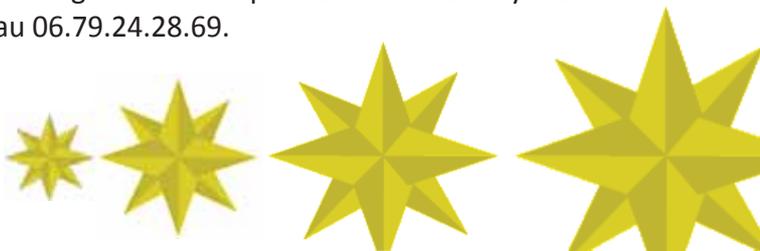
Huit équipes participent aux championnats UJLL (secteur de Phalsbourg/Sarrebourg) et une équipe participe au championnat FFTT (en Ligue de Lorraine). Ces équipes sont mixtes et composées aussi bien d'adultes que de jeunes joueurs qui peuvent participer aux compétitions avec les adultes à partir de 12 ans.



Le ping en loisir : Le club compte plusieurs joueurs (hommes, femmes, jeunes et moins jeunes) ne désirant pas pratiquer la compétition. Ils sont accueillis dans notre club en bénéficiant des mêmes conditions que les compétiteurs, et en partageant la petite balle blanche avec eux.



Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport, n'hésitez pas à venir nous voir le mardi (aux entraînements) ou le vendredi (en compétition), ou à consulter : le site internet du club <http://club.quomodo.com/phalsbourg> ou à contacter pour tout renseignement complémentaire : Jérémy Herrmann au 06.79.24.28.69.



Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg



☎ 0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)
www.pays-sarrebourg.fr

PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h (le jeudi uniquement de 10h à 12h) aux Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG.



CHANGEMENT JOURS DE COLLECTE

► A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018, vos jours de collecte vont changer.
Merci de bien regarder vos jours de collecte sur votre calendrier.

NOUVEAU EN DÉCHÈTERIES

► DES NOUVELLES MATIÈRES VALORISÉES. Depuis novembre 2017, le **CARTON**, les **HUISSERIES**, le **POLYSTYRÈNE** et le **PLÂTRE** ont des contenants spécifiques en déchèteries pour être recyclés.

LES HUISSERIES

- portes,
- fenêtres,
- volets en bois, aluminium ou en PVC



LES CARTONS PLIÉS

(UNIQUEMENT cartons de déménagement et autres gros cartons)



LE PLÂTRE

LES BORNES À PAPIER

► UN MOYEN POUR ALLEGER SA POUBELLE DE TRI.

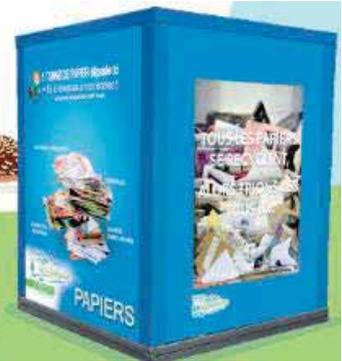
100 TONNES DE PAPIER ont été déposées dans les bornes depuis juillet 2017, soit déjà **1000 €** en soutien à des projets scolaires du Pays de Sarrebourg.

RAPPEL :

LES CARTONS NE SONT PAS AUTORISÉS DANS CETTE BORNE.

En complément des bacs de tri, vous avez désormais la possibilité de déposer vos papiers dans les bornes d'apport volontaire qui :

1. sont disponibles 24h/24 et 7j/7
2. permettent une revente directe au papeter, préservant la confidentialité et la qualité des papiers
3. offrent une solution adaptée au désarchivage.



TOUTE L'ÉQUIPE DU PÔLE DÉCHETS VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES ET
UNE EXCELLENTE ANNÉE **2018**

AGENDA 2018

JANVIER

- 06/01 **Brûle Sapin**
Sapeurs Pompier - Place de la Mairie
- 11/01 **AG et Rencontre mensuelle**
Club de l'Amitié - Espace Culturel
- 12/01 **Vœux du Maire**
Municipalité - Espace Culturel

FÉVRIER

- 04/02 **Randonnée et Repas**
Association Sportive - Espace Culturel
- 08/02 **Sortie Cochonnaille**
Club de l'Amitié - La Hoube
- 10/02 **Carnaval**
Touguezeur - Espace Culturel

MARS

- 08/03 **Rencontre et Anniversaire**
Club de l'Amitié - Espace Culturel
- 18/03 **Fête des Aînés**
Municipalité - Espace Culturel

AVRIL

- 12/04 **Rencontre mensuelle**
Club de l'Amitié - Espace Culturel
- 14/04 **Soirée Couscous**
Association Sportive - Espace Culturel

MAI

- 05 et 06/05 **Weekend Chantant**
Chantadanne - Salle Vauban Phalsbourg
- 17/05 **Rencontre mensuelle**
Club de l'Amitié - Espace Culturel
- 19/05 **Fête et Spectacle**
Touguezeur - Espace Culturel
- 26/05 **Course des Lavois**
Sport Loisir Club - Espace Culturel

JUIN

- 10/06 **Vide Grenier**
Sapeurs Pompier - Place de l'Eglise
- 13/06 **Collecte de Sang**
Donneurs de Sang - Espace Culturel
- 14/06 **Rencontre et Anniversaire**
Club de l'Amitié - Espace Culturel

- 15/06 **Fête de l'Ecole**
Ecoles - Espace Culturel

- 24/06 **Sortie Forêt-Noire**
Donneurs de Sang

- 30/06 **Feu de la Saint Jean**
Association Sportive - Espace Culturel

JUILLET / AOUT

SEPTEMBRE

- 09/09 **Marche et Repas**
Arboriculteurs - Espace Culturel
- 13/09 **Rencontre et Anniversaire**
Club de l'Amitié - Espace Culturel

OCTOBRE

- 11/10 **Rencontre mensuelle**
Club de l'Amitié - Espace Culturel
- 13/10 **Soirée Hareng**
Sapeurs Pompier - Espace Culturel
- 18/10 **Collecte de Sang**
Donneurs de Sang - Espace Culturel
- 19/10 **Assemblée Générale**
Arboriculteurs - Espace Culturel
- 27/10 **Soirée Paëlla**
Donneurs de Sang - Espace Culturel

NOVEMBRE

- 08/11 **Rencontre et Anniversaire**
Club de l'Amitié - Espace Culturel
- 11/11 **Commémoration de l'Armistice**
Municipalité - Place de l'Eglise
- 25/11 **Fête de Noël**
Arboriculteurs - Espace Culturel

DÉCEMBRE

- 13/12 **Repas de Noël**
Club de l'Amitié - Bonne Fontaine
- 21/12 **Fête de Noël de l'école**
Ecoles - Espace Culturel

Automne 2018 :
Concert cœur à Chœur - Chantadanne
Espace culturel

Renseignements pratiques

Mairie

1, place de la Mairie – 57370 DANNE ET QUATRE VENTS

Tél : 03 87 24 10 37 - Fax : 09 70 60 44 31

mairie.danne-4-vents.57@orange.fr

site internet : www.danneetquatrevents.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00

Mardi, mercredi de 9h00 à 11h00

Vendredi de 9h00 à 11h00 et de 13h00 à 14h30

Liste des Associations

Association	Activités	Président	Téléphone
Chorale St-Etienne	Chorale	Jacqueline BRAUN	03 87 24 33 89
Association Sportive	Football	Vincent GESCHWIND	03 87 24 48 13
	Zumba	Angélique GESCHWIND	03 87 24 48 13
Association des Donneurs de Sang	Don du sang	Sébastien JACOB	03 88 91 22 91
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Activités récréatives	Philippe BREGLER	03 87 24 69 84
Société d'Arboriculture	Arboriculture	Michel JULLIENNE	03 87 24 48 15
Sports Loisirs Club	Cross	Jean-Luc JACOB	03 87 24 12 21
Comité de Gestion de l'Espace Culturel "Porte de Moselle"	Gestion de l'Espace Culturel	Jean-Pierre PATTE	03 87 08 66 17
Schleifhewel Theater	Représentations théâtrales	Sébastien JACOB	03 88 91 22 91
Club de l'Amitié	Rencontres entre les habitants et détente	Jean-Pierre PATTE	03 87 08 66 17
Tougezeur	Animations pour enfants et adolescents	Nancy WARY	06 11 60 18 48

Location Espace Culturel

03 87 08 66 17 – 06 82 22 82 65

Ordures ménagères - Tri sélectif

Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg - 0 800 807 018 (*gratuit depuis un poste fixe*)

Terrasse Normandie - ZAC des Terrasses de la Sarre - CS 70150

57403 SARREBOURG CEDEX

• du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-18h • Jeudi : 10h-12h